Lundi-Mardi 28-29 mai 1849. ÉDITION DU MATIN. 1re année. — N° 73.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(*Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.*)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 28 MAI 1849.

IL FAUT ÊTRE FRANÇAIS OU RUSSE. CHOISISSEZ !

Le général Leflo a dit dernièrement : *Je n'ai pas l'honneur d'être citoyen romain.* C'est très bien, mais nous lui dirons comme à bien d'autres : *Soyez Français !* car le moment solennel approche où chacun le devra prouver par ses œuvres. Nous espérons bien que le général Leflo le sera toujours; mais en dirons-nous autant de tout le monde en France, et dans les hautes régions du monde politique surtout, même parmi les membres du gouvernement, pouvons-nous être entièrement rassurés?

Et si ce qu'on dit tout bas était vrai, si des projets longuement prémédités allaient recevoir leur exécution, si l'on abusait de la peur, de la crédulité de quelques hommes pour les compromettre à jamais dans un odieux guet-apens, si l'on préparait toutes choses pour l'éclosion prochaine d'un vaste complot, d'une trahison immense! ne serait-ce pas le moment de se dire si l'on veut être Français ou Russe?

J'ai entendu d'étranges choses de la bouche de certains *confidents indiscrets*. Désappointés du mouvement contre-réactionnaire qui s'opère en France depuis que s'est trahi le but réel des *principaux conjurés* dans l'intervention italienne, ils ont laissé s'échapper ces paroles dans leur impatiente imprudence : « Heureusement que » la Russie va bientôt mettre chez nous bon » ordre à tout cela ! 600 mille hommes sont en » marche et vont balayer devant eux la Répu- » blique. Tenons-nous prêts à leur donner la » main, c'est le seul moyen de nous défendre » des excès de la démagogie... » (Textuel.) Et comme ce langage paraissait étrange, un adepte ajouta tout aussitôt: « Eh! mais, ce ne serait » pas un si grand malheur que les Russes vins- » sent en France ! La guerre est déclarée : c'est » une guerre à mort entre ceux qui possèdent » et ceux qui ne possèdent pas; sans les Russes » et la sainte-alliance tout est perdu. »(Textuel.)

Je n'en pouvais croire mes oreilles; j'avais bien entendu et je doutais, et cependant c'était une réalité. Je ne pouvais comprendre que les dissentiments politiques pussent faire oublier que *l'on est Français avant tout !*

Je me suis alors recueilli, j'ai pesé les paroles, j'ai sondé les intentions, je me suis enquis des faits, d'autres indiscrétions que j'avais jusqu'ici dédaignées sont revenues à ma mémoire, et voyant combien ces choses se liaient intimement entre elles, j'ai complété mes renseignements; j'ai acquis la conviction de certaines espérances coupables, de certaines menées secrètes; j'ai vu tout un odieux système se dérouler sous mes yeux.

Deux idées, deux puissances sont en présence dans le monde: *l'absolutisme* et la *République;* l'une doit absorber l'autre. C'est en vain que des transactions ont lieu sous le nom de *gouvernement constitutionnel*, ce régime bâtard n'est qu'une transition momentanée, c'est une formule menteuse que chaque partie contractante viole à son tour. On peut donc résumer la situation par ce mot de Napoléon (le Grand) : *Toute l'Europe sera républicaine ou Cosaque!...* Mais quelle est la préférence réelle, instinctive du neveu du grand homme pour l'une ou l'autre idée? C'est le moment de le rechercher.

Or, il s'est entouré d'hommes dont les idées ne sont plus un mystère; la réaction a inscrit sur son drapeau : *A bas la République !* c'est la réaction qui a voulu l'intervention en Italie, c'est elle qui a trompé l'Assemblée nationale sur l'esprit des populations romaines à l'égard du gouvernement clérical, et sur le but de l'intervention elle-même qui est le renversement de la République romaine, notre plus naturelle alliée. C'est elle qui a fait écrire par le président de la République et par le général Changarnier des lettres qui trahissent trop sa pensée... C'est elle qui fait des vœux contre les Hongrois, contre les Polonais, contre tous les Peuples qui veulent conquérir leur liberté et fonder des Républiques. C'est elle qui appelle les Russes à Paris contre le Peuple qu'elle hait, et contre la République qu'elle abhorre! c'est elle qui dit que Louis-Napoléon est fiancé à la fille de Nicolas; que le mariage se fera sitôt qu'il sera empereur; que la dot de l'impératrice nouvelle sera une alliance politique formidable dont *l'ordre*, en Europe, sera la conséquence et le dernier résultat. Enfin des confidences intimes nous apprennent que le ministère actuel n'est pas l'expression, l'idée du président et de sa politique définitive : c'est un ministère de transition que le président mettra de côté au moment précis où une nouvelle phase de sa politique tortueuse et de son ambition se déroulera. Croyez-vous, par exemple, a-t-on ajouté, qu'Odilon Barrot ait toute sa pensée? Il se sert de son talent, de sa réputation de probité, pour miner la République et préparer l'avénement de l'Empire : mais il sait bien qu'il ne peut pas compter sur lui, pour appeler en France l'étranger : Odilon Barrot est un niais et Thiers lui-même est peut-être le jouet du Président...—M. Drouin de Lhuys nous a dit qu'il va agir contre les Russes, s'ils interviennent en Autriche. Duperie! peut-être est-il de bonne foi?... Mais nous verrons bien...

O, monsieur le président! tout cela est grave : et prenez-y garde, ce n'est pas nous qui formulons ces faits si extraordinaires, c'est votre parti lui-même, c'est la réaction, *les hommes d'ordre* sur lesquels vous vous appuyez.... Pour nous, nous pensons, en vérité, que vous devez à la nation qui s'inquiète des explications franches et définitives : il faut qu'elle sache positivement à quoi s'en tenir : Il faut que *sa confiance soit retrempée ou qu'elle avise!...*

Nous terminerons par une réflexion :

Lorsque, en 1791, les rois de l'Europe se coalisèrent contre la France (et la chose se renouvelle aujourd'hui), elle dut aviser à son salut. Mais alors comme aujourd'hui se trouvait au faîte du pouvoir un homme qui, s'il ne conspirait pas lui-même, laissait conspirer, sous ses yeux, sa famille et ses amis contre la constitution qu'il avait juré de respecter et de défendre. La France se crut trahie et sur le point d'être livrée à l'étranger par ses gouvernants, son salut fut alors sa loi suprême, elle n'en consulta pas d'autre. — Que fit-elle? — Elle arracha le pouvoir à ceux sur lesquels elle ne comptait plus; elle le confia à des hommes sûrs, à qui l'histoire a pu reprocher des excès de violence, mais qui, du moins, ne la trahirent pas! Ces hommes la sauvèrent, par leur fidèle et héroïque courage, de son immense danger... et l'échafaud de Louis XVI fut la conséquence logique des événements...

Le moment suprême est donc arrivé. Nous le disons sans détour à M. le président de la République, nous le disons à la nation tout entière :

IL FAUT ÊTRE FRANÇAIS OU RUSSE... CHOISISSEZ!

De nouveaux députés républicains se promenaient à la salle des Pas-Perdus en costume habituel de la majorité du Peuple français, c'est-à-dire en blouse. Il paraît que la blouse répugne aux habitudes prétentieuses de nos pauvres aspirants à l'aristocratie. Les ministres et leurs organes de la presse en sont scandalisés. Ils rappellent les élus du suffrage universel au respect des convenances. Nous connaissons des ministres et des journalistes qui n'ont eu dans leur vie politique d'autre but que de parvenir un jour à être convenablement mis et admis parmi ceux qui jugent des convenances en fait de vêtements. La blouse, c'est tout simplement la négation de leur système politique. Qu'on se figure les tourments des hommes qui, après avoir passé leur vie à chercher tous les moyens d'éviter la blouse et d'en chasser le souvenir, retombent dans un milieu de blouses. Toutes les peines qu'ils s'étaient données pour apprendre à porter convenablement un habit bourgeois se trouvent perdues.

Le public en France est trop raisonnable pour attacher une grande importance, surtout par le temps qui court, aux questions de costume. Nous sommes cependant sûrs que le public verra avec plaisir les blouses dans l'enceinte législative.

L'uniforme des sergents et la blouse, reconnus officiellement comme costumes convenables de représentants du peuple, marqueront un progrès dans les mœurs publiques. Jusqu'à présent on n'a vu l'uniforme des sous-officiers et la blouse figurer officiellement que sur les champs de batailles et de travaux agricoles ou industriels.

Cette espèce d'habit y a acquis une réputation qui impose de grandes obligations à ceux qui le portent dans l'Assemblée législative. On disait autrefois « *noblesse oblige ;* » nous pouvons dire, en nous rappelant les guerres de la Révolution et de l'Empire, les journées de Juillet et de Février : ÉPAULETTE EN LAINE OBLIGE, BLOUSE OBLIGE !

Séance de l'Assemblée.

M. Keratry, doyen d'âge, est au bureau de la présidence, parmi les secrétaires on remarque M. Commissaire, l'Assemblée paraît être presque au complet, plus de six cents membres sont présents. M. Keratry a ouvert la séance en disant qu'il cherchera à se rendre digne du double mandat qui lui a été conféré par les électeurs d'abord, par l'Assemblée ensuite comme président d'âge. La marche adoptée pour les premiers travaux de l'Assemblée sera celle-ci, se retirer dans les bureaux pour procéder à la vérification immédiate des pouvoirs des représentants dont l'élection ne présente aucune contestation possible, en remettant celles qui auraient donné lieu à des protestations sérieuses aux jours suivants.

M. Odilon Barrot monte à la tribune pour déclarer que, dès que l'Assemblée sera constituée, il lui présentera une situation exacte des affaires de la France.

M. Lacrosse demande à son tour que l'Assemblée veuille bien se réunir pendant quelques jours dans l'ancienne salle, afin de donner le temps à l'architecte de diminuer le vaisseau de la salle actuelle.

On entend en ce moment retentir des cris de: Vive la République! Vive l'Amnistie! Et, en effet, en entrant à l'Assemblée, nous avions remarqué quelques groupes parfaitement inoffensifs, stationnant rue de Bourgogne et aux alentours du Palais Législatif.

Les représentants rentrent dans leurs bureaux. En sortant, nous apercevons des dragons, et des nuées sergents de ville.

Les dragons fendent la foule au risque d'écraser d'utiles citoyens et, sous le spécieux prétexte de rétablir l'ordre, qui n'était pas troublé, ils excitent involontairement au désordre.

M. Carlier est entouré d'une soixantaine de sergents-de-ville, avec lesquels il semble prendre des mesures stratégiques qui doivent infailliblement amener l'arrestation de quelques malheureux coupables

---

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 29 MAI 1849.

GUERRES DE L'INDOSTAN.

Anciennes et nouvelles conquêtes des Anglais en Asie. — Immenses richesses qu'ils y ont acquises. — Personnages célèbres dans ces guerres. — Amir-Khan. — Le roi Holkar. — Assassinat de la mère régente. — La princesse Béèma-Bhye. — Le peischaw de Pounah. — Kes Radjahs et les Pindarries. — Envahissement de l'Inde-Orientale. — Conclusions sur les dernières affaires orientales.

« *Suum cuique.* »

Des nouvelles certaines apportées depuis peu de jours nous annoncent l'entière soumission des tribus du haut Bengale, la défaite de Shère-Sing, de ses principaux capitaines et la presque occupation de la Péninsule d'Asie.

Le reste est peu de chose à faire maintenant; le rêve de la Grande Bretagne est réalisé; la conquête de l'Inde-Orientale et une marine puissante qui ne fasse de cette vaste et riche contrée qu'une annexe de la métropole. Voilà ce qu'on *appelle coloniser !* mais coloniser dans le sang, dans le pillage, dans l'envahissement; en politique nos voisins d'outre-Manche n'y regardent pas de si près.

Sans nous occuper de l'établissement des premières possessions anglaises au Bengale, à la côte d'Orixa, de Coromandel et du Malabar, aux rives de l'Indus, du Ganges, de l'Hoogoly et de la Jumna, nous devons parler des envahissements qui eurent lieu depuis par la compagnie des Indes et qui livrèrent à l'Angleterre tous les trésors qui font aujourd'hui son immense fortune: témoin de ces grandes scènes, car alors nous habitions le Bengale, nous allons raconter en historien fidèle; chaque personnage s'y reconnaîtra et quelques uns que nous avons connus, pourront dire en traduisant notre épigraphe: *Chacun sa part.*

En 1817, les principautés et les royaumes compris entre les monts Himalaya, le cap Comorin, l'Indus et le Gange, résolurent de soustraire leurs amis et alliés, les Pindarries, à la domination anglaise qui les écrasait et de leur rendre leur indépendance. Idée sublime, mais qui, hélas! mourut dans son germe.

Les préparatif de cette révolution furent cependant sagement concertés entre les conseillers du jeune roi Holkar, le peischaw de Ponac, le nabab de Syndiah et le rajah de Behrar; mais quelque discrétion qu'ils mirent dans cette entreprise, la compagnie des Indes en fut instruite; elle fut cependant prise à l'improviste, et ne s'attendant pas sitôt à la guerre, elle trembla au sein de sa capitale, car les murs de Calcutta étaient menacés.

Il s'agissait donc de gagner du temps pour former une armée et se mettre ensuite en campagne. Elle chercha alors à diviser les chefs de parti, et elle y réussit en faisant aux uns d'immenses concessions de pays, et en répandant de l'or à profusion parmi les autres.

Les Mahrattes, les Pindarries, les Birmans et les Arabes de l'ouest, abandonnés par les rois et les princes, qui observèrent dès ce moment la neutralité, se divisèrent, et chefs et soldats s'endormirent dans une sécurité profonde devant l'orage qui grondait sourdement et qui allait bientôt éclater sur leurs têtes.

Le marquis de Hastings (*lord Moira*) fit les préparatifs de la campagne qu'il méditait et qui devait soumettre pour longtemps sans doute le reste de l'Inde libre à la domination anglaise; la défaite des *Schiks*, qui vient d'avoir lieu, est le corollaire de cette pensée.

Deux cent cinquante mille hommes partirent à fois de trois points opposés : de Calcutta, de Madras et de Bombay, embrassant ainsi, dans leur marche combinée, une ligne de plus de huit cents lieues.

L'armée, partie de Calcutta sous les ordres de Hastings lui-même, fut bientôt dans le royaume d'Oude, dont elle déposséda le souverain en faisant son entrée dans Agrah. Le malheureux roi avait, ainsi que les autres, été trop confiant dans les promesses de paix et de concessions qui avaient été faites quelques mois auparavant.

A cette nouvelle, les autres rois, princes ou radjahs, justement alarmés du sort des Pindarries et de celui qui les menaçait, prirent la défensive et levèrent à la hâte une armée composée de 90 bataillons, d'une nombreuse cavalerie, de 50 pièces de canon et de plus de 80 éléphants.

Les Pindarries en firent autant de leur côté, si bien que l'armée entière des Mahrattes se monta en peu de temps à plus de deux cent cinquante mille hommes, cinq cents pièces de canon et trois cents éléphants; les Arabes avaient fourni deux cent quarante chameaux. Mais pendant que cette armée s'organisait, le marquis d'Hastings pénétrait dans les Etats de Syndiah et dans ceux d'Amir-Khan, entre le Scinde et le Chumbul, afin d'empêcher la jonction de deux corps de l'armée ennemie, qui devait se faire à Gwalior. Par cette tactique adroite et la rapidité de la marche, les Pindarries, abandonnés à eux-mêmes, se jetèrent dans la province de Malaw, où ils furent battus et dispersés complétement.

Amir-Khan fut alors forcé de suivre le torrent qui l'envahissait de toutes parts, ainsi que les princes ses tributaires; mais tandis qu'on lui proposait une capitulation honorable, dont le général, sir Octerlong, était le négociateur, il se décida, après beaucoup de forfanterie, et sans doute par l'effet d'une aliénation mentale, à livrer sans restriction au marquis d'Hastings toute son artillerie, toutes ses plus belles provinces, ses forteresses, ses trésors ; à dissoudre ses cohortes improvisées avec talent, à désavouer son pacte avec la confédération et à signer le traité qui rivait déjà sur ses membres les fers qu'il devait porter pus tard!

C'est à cet homme seul , à ce caractère indéfinissable que l'Angleterre doit sa conquête de la Péninsule en Asie !

Dès ce moment, et cela se conçoit, la marche du général en chef anglais ne fut qu'une longue suite de triomphes ; son cortége tout oriental surpassait en magnificence tout ce que l'antiquité nous a transmis en ce genre; c'était plus qu'un rêve des mille et une nuits !

Quarante rois ou princes tombés, attelés à son char, rappelaient aux Indiens à genoux les traditions des solennités du Grand-Mogol, et aussi, nous devons le dire, la perte d'une liberté dont il avait jeté les fondements !

Et ce n'était là que le prélude de la campagne! Cependant, les Pindarries et le Peischaw se ralliaient en même temps au radjah de Nagpour et aux phalanges du jeune Holkar, prince malheureux , pour arrêter l'envahissement de leur pays, mais l'armée anglaise, qui occupait déjà les provinces du Décan, que commandait sir Thomas Hislop, les contraignit d'en venir aux mains avant qu'ils pussent opérer leur complète jonction et il mit garnison dans la capitale.

Cette fois du moins l'attente des Anglais fut entièrement trompée; ils furent assiégés sans relâche avec une rage qui tenait du désespoir. Le président Elphinstone n'échappa que par miracle à la fureur des assiégeants et aux désastres de Kirki, car au moment où la victoire tombait aux mains des Indiens le général Lionel Smith arriva de Bombay à Pounah avec une division fraîche de quinze mille hommes. Le combat fut terrible et l'attaque générale, mais l'armée du Peischaw, accablée par les troupes nouvelles, fut obligée d'abandonner ses positions, son artillerie et ses bagages.

Quelques heures après, les couleurs britanniques flottaient sur les tours du Peischaw vaincu. Il se dirigea alors vers le sud, où le général Smith le poursuivit, et soutint quelques engagemens avec la cavalerie anglaise ; mais son armée fut encore dispersée. Tout semblait alors conspirer pour l'anéantissement de la liberté d'un peuple qui en avait été doté le premier.

Le Peischaw et les débris de ses cohortes malheureuses rejoignirent cependant près de Nagpour Appah-Saïb, radjah de Behrar.

Les Anglais qui s'étaient imprudemment avancés, et qui étaient peu nombreux, furent complètement battus, et laissèrent plus de 400 hommes sur le champ de bataille, en échange de quelques pièces de canon dont ils s'emparèrent et qui servirent plus tard à conserver leur position contre les ennemis, ralliés au nombre de 30,000 combattants. La situation devenait critique pour les Anglais, lorsque le général Doveton arriva à la tête de la deuxième division qu'il commandait.

Les Pindarries, qui ne s'attendaient pas à ce renfort et

d'avoir un frère ou un parent sur les pontons.

Et depuis quand l Peuple ne pourra-t-il avoir de communications avec ses représentants qu'après en avoir obtenu la permission de MM. Carlier ou Changarnier? Quand le Peuple, dit-on, s'attroupe pour voir passer le président de la République et crier : Vive Napoléon!

Toutes les feuilles de l'ordre trouvent ces ovations magnifiques, quoique de méchantes langues les prétendent soldées; mais que le Peuple veuille exprimer par des acclamations pacifiques ce qu'il attend de la représentation nationale, aussitôt on le bouscule, on le livre aux sergents de ville et à Carlier.

Nous espérions que quelques représentants sortiraient et feraient comprendre aux braves ouvriers qui se trouvaient là qu'ils désirent aussi vivement qu'eux voir s'accomplir la grande mesure de justice que, faute d'un autre mot, on a appelée l'amnistie; qu'en tous cas ils remerciaient le Peuple, au nom de l'Assemblée, de la sympathie qu'il témoignait à ses représentants, et qu'ils le priaient de se retirer, afin de ne pas donner lieu aux scènes fâcheuses qui ont eu lieu.

Nous espérons que dès demain les représentants interpelleront le pouvoir sur ces mesures acerbes qui ne révèlent que trop les désirs qu'ont certains hommes de renouveler de déplorables luttes, afin de se rendre nécessaires, et surtout afin d'effrayer la province en mettant en circulation les bruits les plus absurdes et les moins vraisemblables. Le Peuple n'acceptera pas plus ce défi qu'il n'en a accepté d'autres, le Peuple comprend que sa tranquillité met à néant les prétentions des hommes à coup d'Etat, qui n'ont rapporté de leurs guerres d'Afrique que la monomanie des razzias et le désir de continuer à Paris ce système de fanfaronnades qu'enregistrait jadis le *Moniteur*. La nouvelle Assemblée fera justice, nous l'espérons, de ces traditions fort peu parlementaires.

Nous avons donné dans notre dernier numéro un fragment de la proclamation adressée par le Gouvernement provisoire aux soldats allemands. Cette proclamation qui pose, pour la première fois en Allemagne, d'une manière sincère et pratique les principes révolutionnaires, en appelant l'armée à fraterniser avec le peuple, est un fait de la plus haute importance. Nous reproduisons la pièce entière :

Frédéric Guillaume IV de Prusse, le même qui, lors des journées de mars 1848, après avoir été vaincu par le Peuple se découvrit pour saluer les cadavres des citoyens massacrés par son ordre, relève maintenant la tête plus fier que jamais. Il a déclaré une guerre à mort à la liberté de l'Allemagne, il a foulé au pieds la Constitution. Les Saxons ont déja cruellement expié leur fidélité au maintien de cette Constitution. A présent la Prusse rhénane et l'Allemagne méridionale doivent encore être comprimées par les baïonnettes prussiennes. Ce même roi qui rompt de la manière la plus infâme ses engagements envers son Peuple exige de lui la fidélité et une aveugle obéissance. Soldats, frères allemands! ils sont passés les temps de l'aveugle obéissance envers un tyran sanguinaire! Les citoyens et les soldats ont déja la conscience de leurs droits.

L'armée badoise a donné à tous les militaires de l'Europe un grand exemple. Elle a déclaré unanimement qu'elle ne voulait point verser le sang de ses frères, de ses concitoyens, ni servir d'instrument à la tyrannie. L'armée badoise a éloigné de ses rangs ceux de ses chefs qui se proposaient de résister à la volonté du Peuple. Elle a mis à leur place des officiers décidés à unir le Peuple et les soldats dans la grande confédération de la liberté. Soldats, frères allemands! suivez le magnanime exemple de l'armée badoise; cessez de combattre ce Peuple auquel vous rattachent les liens les plus sacrés de la nature. Ne souffrez point au milieu de vous les ennemis du Peuple, qui sont aussi les vôtres. N'écoutez pas la voix d'un roi perfide et sanguinaire, écoutez celle du Peuple. Brisez votre joug en même temps que les chaînes de notre patrie allemande.

Carlsruhe, le 21 mai 1849. (*Suivent les signatures.*)

Il n'existe maintenant en Allemagne que deux partis: le parti populaire et le parti russe, ou pour mieux dire, le parti de l'empereur Nicolas. Il nous faut d'abord combattre les Russes prussiens, les Cosaques de l'intérieur, et en même temps surveiller les mouvements des Russes français, les Cosaques d'une partie des départements de l'Est, comme ceux de la Moselle et du Nord, comme ceux de la Seine-Inférieure et du Pas-de-Calais, et enfin de l'Ouest, témoin le département de la Gironde; ainsi que les Cosaques de quelques communes du département de la Seine. Ce sont ces Cosaques français qui empêchent la République française de faire la guerre aux Cosaques prussiens. Le véritable intérêt de la République française, comme de l'Allemagne républicaine, est opposé à l'intérêt de tous les contre-révolutionnaires, dont les armées menacent également Bade, Spire et Paris.

Le roi de Prusse déclare dans son manifeste que le parti démocratique n'est composé que de brigands et que la République est une iniquité.

Le parti populaire allemand sait très bien qu'entre lui et le roi de Prusse c'est une guerre à mort. La démocratie ne pourra subsister en Allemagne qu'à condition de soumettre ce roi parjure, rebelle à la volonté de la nation.

Les Français auront bientôt la guerre. Ils peuvent la faire maintenant appuyés sur l'alliance de la Hongrie et de l'Allemagne révolutionnaire. La victoire dans ce cas ne serait pas douteuse. Si les peuples libres faisaient la guerre, ce ne serait pas dans un but de conquête. La guerre dont nous parlons aurait un caractère religieux, ce serait une croisade contre le califat papal de St-Pétersbourg.

Dans des circonstances aussi graves, chaque occasion perdue est un grand malheur. Il n'y a que des traîtres qui puissent maintenant nous parler de l'espérance de conserver la paix et de la nécessité d'attendre, nous ne savons quels événements propices. Vous connaissez déjà les soldats prussiens. Vous les avez vus à l'œuvre d'abord à Berlin, et puis à Dresde; c'est pis que des Croates, ce sont des Russes. Bientôt vous serez obligés de les combattre, à côté des Russes, sur le champ de bataille. Pour que l'Allemagne puisse être libre, il lui faut une seconde bataille de Iéna; nous espérons que Bem et les Hongrois préparent un autre Austerlitz.

Abolition des capitulations militaires.

Nous lisons dans l'*Helvétie* :

Aujourd'hui; 25 mai 1849, après trois jours de débats, malgré nos tristes prévisions, le conseil national a décrété, à la majorité de 60 voix contre 37 :

1° Les capitulations militaires sont déclarées incompatibles avec la dignité et l'honneur de la confédération.

2° Le conseil fédéral est invité à ouvrir sans délai les négociations nécessaires pour obtenir la résiliation des capitulations militaires encore existantes, et à faire un rapport sur les résultats obtenus, ainsi qu'à soumettre à l'Assemblée fédérale des propositions y relatives.

3° Le conseil fédéral est en outre chargé de prononcer et de faire exécuter, au nom de la confédération, la suppression des capitulations, si les troupes suisses capitulées devaient être employées pour intervenir dans un autre état ou contre le principe du droit d'un peuple à se constituer librement.

4° Tout recrutement pour service militaire étranger est interdit dans toute l'étendue de la confédération.

Une lettre datée du 21, de Civita-Vecchia, nous donne le résultat de la démarche officielle de M. de Lesseps. Voici les conditions que notre envoyé a posées à la République romaine :

1° Les Etats romains devraient invoquer la protection de la République française.

2° La population serait appelée à se prononcer librement, par le vote, sur la forme de son gouvernement.

La ville de Rome recevrait l'armée française comme une armée de frères. Le service de la place serait fait conjointement par les Romains et les Français. Les autorités tant civiles que militaires seraient maintenues dans leurs attributions légales.

Telles étaient les propositions de M. de Lesseps, mais, après la conduite du général Oudinot, les Romains n'ont pu se fier à ces promesses. Aussi l'Assemblée nationale, consultée par le triumvirat, a formulé l'arrêté suivant :

L'Assemblée nationale regrettant de ne pouvoir accepter le projet présenté par l'envoyé de la République française, charge le triumvirat de lui exprimer les motifs de son refus, tout en poursuivant les négociations capables d'amener les meilleurs rapports entre les deux Républiques.

Au départ du courrier notre correspondant recevait la nouvelle que le général Oudinot se disposait de nouveau à attaquer Rome. Nous ne pouvons croire à une pareille assertion, car, après la conduite des Romains envers les prisonniers français, ce serait une chose indigne de les attaquer, surtout en ce moment que 12,000 hommes des leurs tiennent la campagne contre les Napolitains.

Les affaires de Rome prennent un caractère alarmant. Le gouvernement français ne veut pas souscrire aux conventions faites entre les triumvirs romains et M. de Lesseps, notre envoyé extraordinaire. L'armistice conclu en vertu des pouvoirs de l'agent diplomatique français, et suivant le décret de l'Assemblée nationale, n'était que de quinze jours. Ainsi, son terme expire le 1er juin, et, à ce qu'on nous assure, les hostilités vont être recommencées par le général Oudinot. La ville de Rome est littéralement bloquée par les troupes françaises de trois côtés, et par l'armée napolitaine et espagnole du côté de la frontière napolitaine et de Fiumicino. L'armée espagnole seule n'a fait aucun mouvement en avant. Du côté des Romains, chacun est préparé à une résistance opiniâtre et décisive. Tout le monde y croit que le Peuple romain sera encore une fois victorieux.

On lit dans le *Constitutionnel* :

La Turquie adopte successivement des mesures qui doivent hâter le progrès de la civilisation. L'instruction publique a été, dans ces derniers temps, l'objet de la sollicitude du sultan. Les meilleurs ouvrages de science et de littérature européennes sont traduits chaque jour, et contribuent à développer dans l'empire des connaissances qui avaient été jusqu'alors peu répandues. Le médecin en chef de l'empire ottoman, Haïr Ullah-Effendi, vient de créer un journal de médecine qui aura deux éditions, l'une en français, sous le nom de *Gazette médicale de Constantinople*, et l'autre en langue turque. On sait que le ministre des travaux publics, récemment nommé en Turquie, est un médecin, Ismaïl Pacha, qui faisait, il y a sept ou huit ans, ses études médicales dans nos hôpitaux de Paris.

Constatons à ce sujet que la Turquie s'est toujours fait remarquer par l'étrangeté de ses choix et par l'étourderie avec laquelle elle confie des fonctions importantes à des gens qui ne sont rien moins que capables de les remplir. Ainsi cet Ismaïl Pacha dont il est question et qui, effectivement, a habité Paris pendant fort longtemps (il s'appelait alors Ismaïl-Effendi), n'a pas laissé en France des souvenirs dont il puisse tirer vanité.

Son incapacité remarquable n'était rien moins que compensée par un travail sérieux, et nous ne pensons pas que des habitudes d'estaminet et la fréquentation assidue des bals publics soient une bonne préparation à un ministère tel que celui des travaux publics.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On a répandu une très grave nouvelle à l'Assemblée nationale. Une lettre de Francfort annoncerait que les députés de la diète, vu le danger de la patrie, ont déclaré être en permanence, et qu'après plusieurs lois importantes, ils ont unanimement et spontanément déclaré se former en une Convention nationale allemande.

D'après les dernières nouvelles de l'Allemagne, les populations de Bade, du Palatinat et de plusieurs contrées de la Prusse et de la Bavière rhénane s'arment sans cesse pour combattre les troupes prussiennes qui se rassemblent autour de Münster et de Düsseldorf. Le commandant des troupes insurrectionnelles allemandes, Fenner de Fenneberg, est arrêté, et il est remplacé, à ce qu'on dit, par Mieroslawski.

Il n'est pas étonnant que les départements limitrophes et surtout l'Alsace sympathisent avec les républicains allemands. Grâce à eux, la plupart des réfugiés politiques allemands que le ministère français a fait éloigner des frontières rentrent maintenant en Allemagne pour grossir les rangs des républicains. A Colmar une grande réunion a eu lieu ce dimanche au sujet de la concentration des troupes absolutistes sur les frontières de la France. A Mulhouse, il s'est formé un comité qui, de concert avec les comités de Colmar et de Strasbourg, fait des souscriptions en faveur du mouvement républicain allemand.

Le 21, les Autrichiens sont entrés à Florence.

On lit dans le *Moniteur Toscan* :

« Un bateau à vapeur arrivé à Livourne de Civita-Vecchia, apporte la nouvelle que les Français sont entrés dans Rome pacifiquement. Le triumvir Mazzini aurait été arrêté. »

Le même bateau à vapeur, arrivé à Gênes, a donné des nouvelles tout à fait différentes. Les voici :

« L'Assemblée constituante ayant rejeté les offres faites par M. de Lesseps, envoyé extraordinaire, les Français se préparaient à reprendre les hostilités. »

Une estafette arrivée hier à Rome a porté la nouvelle d'une victoire de Garibaldi, remportée à Velletri contre les forces du roi de Naples. Après un combat des plus vifs, les Romains se sont emparés de la forte position des Capucins; le lendemain, l'attaque devait être renouvelée.

Desattroupements ont eu lieu à Naples dans la journée du 19, sur deux points de la ville, au Piliero et au Monte-Oliveto. Ils ont été dissipés. Ce mouvement était réactionnaire.

Le roi de Piémont est gravement malade, et a été obligé de déléguer ses pouvoirs à son frère le duc de Gênes. On assure aussi que la santé du roi de Naples est profondément altérée.

M. Pescantini, envoyé en mission auprès du gouvernement français par la République romaine, est arrivé à Paris.

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

Marseille, 24 mai 1849.

Je ne vous ai plus écrit depuis trois ou quatre jours parce que nous n'avions que des nouvelles très vagues.

Aujourd'hui il vient d'arriver un bateau à vapeur de l'Italie qui nous apporte ce qui suit, que je puis vous garantir.

M. de Lesseps s'est présenté à l'Assemblée de Rome avec cet ultimatum :

1° *Les populations romaines devront invoquer* la protection de la France.

2° L'armée française sera reçue dans Rome et prendra possession des forts.

3° Le vote des populations romaines sera de nouveau interrogé sur la forme de gouvernement qu'elles préfèrent.

L'assemblée romaine a refusé cette indigne prétention. Après quoi on dit que M. Oudinot allait reprendre les hostilités.

Bologne est tombée au pouvoir des Autrichiens, après cinq jours d'une résistance la plus acharnée. Les barbares ont même employé la trahison pour s'en rendre maîtres, et en entrant ils ont fait une véritable boucherie; on dit que les massacres de Bologne surpassent même ceux de Livourne!...

Mais il a fallu que toute la garnison de Mantoue, avec le gouvernement, marchât au secours des assaillants pour que ces derniers aient pu dompter les efforts héroïques de la population. On dit qu'elle était au nombre de 25,000, avec 74 canons, dont plusieurs de siége. De Livourne même d'Aspre leur avait envoyé deux régiments de Croates.

Maintenant ils sont occupés au massacre des patriotes même les plus modérés. Plusieurs quartiers de la ville ont été pillés et au nom de Pie IX et en présence d'un commissaire apostolique!

Moi, Monsieur, je n'ai plus la force d'ajouter un mot à tant de scélératesse; je vous prie de le faire pour moi au nom de l'humanité si iniquement outragée.

Le 21, les Autrichiens sont entrés à Florence en vainqueurs. Et tout cela se fait en présence et à la honte de la France. La défaite des Napolitains est non-seulement confirmée, mais nous avons reçu même les nouvelles du combat qui sont toutes à l'honneur du général Garibaldi. Cet homme que la presse aux gages des rois a toujours qualifié de chef de voleurs, est un envoyé de Dieu pour le salut de l'Italie. C'est un véritable descendant des anciens Romains.

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

ACTES OFFICIELS.

Le *Moniteur* d'hier contient ce qui suit :

Au nom du Peuple français,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le président de l'Assemblée promulgue la résolution dont la teneur suit :

L'Assemblée nationale constituante vote à l'unanimité et par acclamation des remerciements aux gardes nationales et à l'armée. Elle veut finir en proclamant que citoyens soldats et soldats citoyens ont bien mérité de la République.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 26 mai 1849.

Le président et secrétaires.

-- De même numéro du *Moniteur* contient en outre :

1° La loi qui ouvre un crédit de 51,000 francs pour l'impression et la publication du compte-rendu des séances de l'Assemblée nationale depuis le 4 mai jusqu'en décembre 1848;

2° La loi qui ouvre un crédit de 25,000 francs pour gratification d'un mois aux employés et gens de service de l'Assemblée nationale;

3° La loi qui ouvre un crédit de 5,000 francs pour la bibliothèque du Luxembourg;

4° La loi qui décide que les cendres de Carnot seront apportées à Paris, qu'un monument sera érigé à ce grand citoyen, et qui ouvre au ministre de l'intérieur un crédit de 60,000 fr. pour l'exécution de ce projet.

Les abords du palais de l'Assemblée nationale sont encombrés d'une foule de curieux, surtout du côté de la place et de la rue de Bourgogne, où l'on a beaucoup de peine à circuler; il n'en est pas de même du côté du pont de la Concorde, d'où l'ardeur du soleil a chassé les plus intrépides, qui sont allés chercher de l'ombre dans les rues qui bordent le palais.

---

qui se trouvaient cernés, proposèrent des négociations; mais Doveton exigea la cession des forteresses du Décan et l'abandon général de l'artillerie de campagne.

Le Radjah feignit d'y consentir, et l'exécution de cette clause fut ajournée au lendemain.

A dix heures du matin, les colonnes serrées de Doveton arrivèrent pour prendre possession des canons; mais, au même instant, la foudre éclata de toutes parts : les Mahrattes mirent le feu aux pièces et mutilèrent l'armée anglaise, qui était loin de s'attendre à une rupture si énergique du traité de la veille. La cavalerie parvint cependant à enlever cette batterie meurtrière, et ceux des Mahratte et Pindaris qui ne purent chercher leur salut dans la fuite furent passés au fil de l'épée.

Nous voulions jeter un voile sur ce tableau épouvantable, mais il appartient à l'histoire, nous avons dû le lui restituer.

Cette affaire laissa à l'armée britannique quatre-vingts pieces de canon, quarante-cinq éléphants et tous les équipages des vaincus. Ce fut aussi la dernière journée du règne d'Appah-Saïb, radjah de Behrar, qui s'échappa cependant pour aller recommencer la guerre et chercher à reconquérir un trône qui croulait de toutes parts sous ses pieds.

Pendant que tout ceci se passait, le général Kislop, qui avait reçu du renfort de Madras, envahissait les Etats d'Holkar, enfant sous la tutelle de sa mère Toulsie-Bhye, veuve du dernier maradjah et régente de l'Etat sous le conseil des Sirdars.

Soit par faiblesse, soit par amour pour son fils, la tendre mère, la régente sollicita une capitulation : elle l'obtint du marquis d'Hastings; mais les Sidars aux mœurs romaines, qui voulaient marcher au secours du Peischaw, l'assassinèrent comme ayant désespéré de la chose publique.

Dès ce moment, le jeune roi devint fugitif; il erra quelque temps sur les ruines de son pays sans être reconnu, mais il tomba au pouvoir de l'armée anglaise qui disposa de ses Etats. . . . .

. . . Puis il mourut! (1). . . . .

Ce prince infortuné avait une sœur, la belle et courageuse Bééma-Bhye; elle avait adopté le système des Sirdars, et, nouvelle Jeanne d'Arc, elle se mit à la tête des troupes dispersées, les rallia et combattit vaillamment; cette noble femme méritait une autre destinée! couverte de blessures, après avoir perdu sa mère, son frère et son empire, elle mourut avec gloire au milieu des siens pour la liberté de sa patrie.

Le peischaw se vit alors réduit à ses propres forces, car ses alliés, battus et mis en fuite, s'étaient dispersés; il leva cependant une petite armée de Cypaïes et se jeta dans le midi de Pounah, où il inquiéta les Anglais en interceptant leurs communications, et livrant de temps à autre quelques combats partiels sans résultats pour lui.

Enfin, harcelé de tous côtés, il se renferma dans les murs de Corigaum; mais les Anglais firent le siége de cette ville, qui fut enlevée en deux jours, et dont la prise acheva la défaite du malheureux Peischaw, qui battit en retraite, abandonnant le reste de ses trésors, chargés sur deux cent-quarante chameaux, qui tombèrent au pouvoir du capitaine Staunton. Les principaux chefs des Cypaïes périrent dans cette action, entre autres Séton, l'ami, le compagnon du Peischaw, qui, dès ce moment désespéra de son sort et se rendit au marquis d'Hastings.

Le but de la guerre dans la Péninsule asiatique, nous disait à Calcutta la compagnie indienne, quand ses troupes pénétraient dans Agrah, était la *soumission* des Pindarries.

Son ambition s'accrut sans doute avec ses conquêtes : c'est malheureusement l'histoire des envahissements, et les Etats de Behrar, de Roa-Tow, du prince Holkar, la prise de toutes les forteresses, la soumission de Pounah, l'abolition de la confédération mahratte, la destruction des Pindarries, l'occupation entière de Patna, d'Agrah, de Bénarès, de Delhy; les terres immenses du radjah Raghouc-Gie Boussa, la citadelle de Sattarah, l'abdication du malheureux Peischaw, qui fut envoyé prisonnier à Bénarès, six cents lieues de territoires conquis, le monopole de toutes les productions du pays, six cent soixante millions argent de rançons exigées et emportées; la prise de huit cents pièces de canon, de trois cents éléphans (1), de plus de mille chameaux; celle des trésors particuliers des princes confédérés, leur asservissement ou leur mort, tout cela fut le résultat de son entreprise et de six mois de campagne dans l'Hindostan.

Les Anglais perdirent cinquante ou soixante mille hommes dans cette guerre injuste, mais la fortune de la nation fût assurée, dès ce moment, ortune précaire avant cette opération gigantesque, qui depuis bien des années était, comme nous l'avons dit plus haut, le rêve de la Grande-Bretagne.

Les Indiens perdirent leurs richesses, richesses considérables, sans doute; mais ils firent une perte bien plus grande encore, celle de l'indépendance de leur pays!...

Voilà l'origine des guerres de l'Afganistan, de l'envahissement du Candahar, de l'occupation de Caboul, de la soumission actuelle des Schiks, et peut-être plus tard de celle de toute la Perse.

C'est à l'Europe républicaine à bien veiller.

PLUCHONNEAU aîné.

(1) Il y a quelques années, le roi d'Hoode, qui avait aussi été dépossédé de ses états pendant l'envahissement de la péninsule, vint en Angleterre et fit plaider sa cause au ban de la reine. Justice lui fut rendue; ses états furent évalués, pour le sol, à quatre millions de francs, qu'il toucha à Londres; et pendant que le paiement s'opérait, omme cpour donner plus de solennité à une justice tardive, on tirait de cinq minutes en cinq minutes un coup de canon devant la trésorerie. Le roi d'Hoode repartit aussitôt pour l'Inde, emportant ce que la compagnie lui avait à peu près restitué.

(1) Un éléphant ordinaire se vend, terme moyen, 2,500 *roupies*, ce qui fait à peu près 6,250 fr. de notre monnaie.

— Aujourd'hui mardi, par extraordinaire, grande fête de nuit au *Jardin d'hiver*. Nous avons assisté à la répétition *du ballet* que l'on étudie au Jardin d'hiver et qui sera exécuté, aujourd'hui mardi, au milieu d'une fête donnée au profit des pauvres honteux de la ville de Paris.

On ne peut rien imaginer de plus grecieux; aussi MM. Roqueplan et Duponchel permettent au corps des ballets de l'Opéra de contribuer à cette solennité.

CASINO DES ARTS. — Aujourd'hui mardi, grand concert extraordinaire. Les administrateurs de ce charmant établissement viennent de traiter avec le directeur de la troupe des tableaux vivants, que l'on a admirée aux Variétés, qui a fait courir tout Paris. Rien de plus gracieux que ces poses plastiques dans lesquelles nos plus belles pages de nos grands maîtres sont reproduites avec une exactitude rigoureuse par de jeunes femmes d'une beauté remarquable. Ces tableaux peuvent être visités par tout le monde, et la mère peut sans crainte y conduire sa fille. Prix d'entrée : 1 fr.

SPECTACLES DU 28 MAI 1849.

THÉATRE DE LA NATION. —

THÉATRE-FRANÇAIS. — La Ciguë, le Verre d'Eau.

OPÉRA-COMIQUE. — Gilles, le Torréador.

SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — Les Bourgeois des Métiers, ou le Martyr de la patrie.

THÉATRE-HISTORIQUE. — Les Puritains d'Ecosse.

VAUDEVILLE. — Les Prétendants, l'Ane à Baptiste, J'attends un omnibus.

VARIÉTÉS. — Paix du ménage, Jobin et Nanette, la Fille de l'avare, la Fille terrible.

GYMNASE — Le Coiffeur, le Bouquet, Un Duel chez Ninon, Chalamel.

THÉATRE MONTANSIER. — La Grosse caisse ou les élections, un Cheveu pour deux Têtes, la Belle Cauchoise, femmes saucialistes.

PORTE SAINT-MARTIN. —

GAITÉ. —

FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Prodigalités de Bernerette, la Graine de Mousquetaires.

DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Les Faubourgs de Paris.

THÉATRE-CHOISEUL. — Jérôme Paturot, l'Anguille de Melun. la Barbe impossible.

THÉATRE DU LUXEMBOURG. — Mariage d'amour, la Californie.

CIRQUE-NATIONAL — Champs-Elysées. -- Ouverture, à 8 heures Soirée équestre.

CASINO DES ARTS. — Boulevard Montmartre, 12. Tous les soirs à sept heures grand concert. Prix, 1 fr.

SPECTACLES-CONCERTS. — Tableaux vivants.

PANORAMA. Champs-Elysées. — Bataille d'Eylau.

Dès onze heures et demie, un nombre considérable de nouveaux représentants garnissent les bancs du centre et de la gauche. Les représentants du Haut et du Bas-Rhin ont fait des premiers leur entrée. Leur costume ne ressemble nullement à celui que leur ont prêté certains journaux. Ils sont vêtus d'un habit court de couleur brune, et coiffés d'un chapeau de feutre noir, à forme basse et ronde et à larges bords.

Les sous-officiers Boichot, Commissaire et Rattier sont en uniforme, les deux premiers sans épaulettes. Boichot et Rattier sont assis à droite et à gauche du citoyen Lagrange qui s'est fait leur introducteur. Par une singulière coïncidence, Boichot occupe la place où siégeait le président de la République.

Un grand nombre d'anciens représentants ont conservé la place qu'ils occupaient à l'Assemblée constituante.

M. le maréchal Bugeaud, les généraux Changarnier, Lamoricière, Cavaignac, étaient dans la salle avant l'ouverture de la séance.

Pendant le cours de la séance, la foule a considérablement augmenté; elle n'a cessé de crier : *Vive la République! vive l'amnistie!*

Du reste, l'attitude générale est calme et n'exprime qu'une manifestation pacifique.

Des agents de police sillonent incessamment les groupes, qu'ils traversent en tous sens, et de fortes patrouilles de cavalerie maintiennent la circulation libre sur le haut du pavé.

A une heure et demie, la circulation est complètement interdite dans la rue de Bourgogne; les représentants qui sortent de l'Assemblée sont obligés de se retirer par la rue de l'Université.

Deux bataillons du 24e de ligne sont dirigés sur l'Assemblée.

Nous n entendons pas parler ici de la non-validité des élections de province dues à l'habileté télégraphique de M. Léon Faucher: ceci est une question dont nous réservons la solution à la loyauté de la Législative. Il s'agit, pour le moment, d'un fait particulier.

Nous avons déjà une fois pris à partie l'élection de M. de Heeckeren, pour prévenir sa réélection. Les événements qui surgissaient de toutes parts sur le continent ont probablement empêché nos confrères de la presse démocratique de relever comme nous le fait. Nous espérons cette fois qu'il ne restera pas inaperçu.

Nous posons donc de nouveau les questions que nous avons posées il y a deux mois au sujet de M. de Heeckeren, ainsi qu'il suit :

M. G. de Heeckeren est-il le même personnage que celui qui s'appelait autrefois Dantès?

S'il est le même, pourquoi a-t-il siégé à l'Assemblée nationale sous un autre nom que celui de sa famille, qui est en effet française?

Serait-ce parce qu'un ambassadeur hollandais à la cour de Saint-Pétersbourg, nommé Heeckeren, aurait fait du jeune G. Dantès son fils adoptif? Ce dernier aurait déjà ainsi perdu sa qualité de Français.

Enfin, M. G. de Heeckeren, à la chute de la branche aînée, est entré au service de la Russie : en a-t-il obtenu la permission du gouvernement français? Si la réponse était négative, il est évident que, sous ce point de vue encore, M. G. Heeckeren aurait cessé d'être Français.

Ainsi il aurait bien le droit de s'appeler M. Dantès Van Heeckeren, mais nullement celui de siéger à la Législative.

Et cependant on veut nommer M. G. de Heeckeren questeur!

Nous soumettons la question à l'impartialité du nouveau parlement.

Une pétition tendant à demander l'annulation des élections du département d'Ille-et-Vilaine a été remise entre les mains du citoyen Grévy par les électeurs de ce département.

Voici les faits graves qui nous ont été communiqués à ce sujet par une personne digne de foi :

M. de Falloux a imposé au département deux candidats, MM. de Melun et de Séné; en outre toute la liste, composée de douze candidats réactionnaires, a été chaudement recommandée à l'évêque, que l'on a cru devoir récompenser de son zèle en élevant un pensionnat qui lui appartient au rang de collége, par la concession du libre exercice, au détriment du lycée de la ville.

N'est-ce pas là de la corruption au premier chef?

A partir du 17 avril, la liste dont nous parlons a été recommandée au prône dans toutes les églises du diocèse.

Le 6 mai, l'évêque a réuni quarante-deux curés de canton, et leur a enjoint d'imposer cette liste, de faire de cela un cas de conscience et de refuser l'absolution aux désobéissants.

De plus, comme les nobles sont assez mal vus des paysans, on a eu bien soin d'enlever la particule, et de mettre simplement MM. Melun et Séné.

Ordre était donné d'aller prendre tous les *bons* bulletins au presbytère de chaque paroisse.

On a retardé la première communion des enfants pour s'assurer d'avance du vote des parents. Il n'est pas, du reste, d'infâmes calomnies que l'on n'ait répandues sur tous les candidats démocrates, et entre autres sur M. l'abbé Orsini; on est allé jusqu'à faire courir le bruit que ce dernier avait été mis en prison.

ETATS GERMANIQUES.

FRANCFORT, 24 *mai*. — L'Assemblée nationale a adopté aujourd'hui la proposition qui réduit à cent le nombre des représentants nécessaires pour rendre ses votes valables.

On dit qu'une députation de l'Assemblée va faire au roi de Bavière la proposition d'accepter la couronne impériale, à condition qu'il reconnaisse la Constitution. D'un autre côté on dit que le roi de Prusse a engagé l'archiduc Jean à déposer son pouvoir provisoire.

D'après la *Gazette de Francfort*, les gouvernements de Russie, d'Angleterre et de France auraient protesté contre l'entrée des troupes allemandes dans le Jutland.

25 *mai*. — L'Assemblée nationale allemande vient de décider aujourd'hui, sur la proposition de L. Simon au nom de son comité des trente, et à la majorité de 97 voix contre 102 1° que les troupes des Etats qui n'ont pas encore reconnu la nouvelle constitution germanique doivent prêter serment à cette constitution ou *quitter le territoire des Etats où la Constitution est obligatoire*; 2° que le ministère de l'empire sera invité à *s'expliquer dans les vingt-quatre heures sur les mesures à prendre pour exécuter la décision de l'Assemblée*.

Un projet de proclamation à adresser à la nation allemande dû à la plume du député Uhland (le célèbre poëte), a été lu dans cette séance et sera discuté dans la séance du 26.

— On annonce de Mayence et de Nuremberg que des collisions sanglantes ont eu lieu entre les soldats des garnisons de ces villes. Les mêmes partis qui se dessinent dans les opinions du peuple allemand se retrouvent dans l'armée prussienne, bavaroise et autres. Les uns sont républicains, d'autres monarchistes.

—Le grand duc de Bade est arrivé le 22 mai Ehrenbreitstein forteresse prussienne près de Coblentz, où, a ce que dit la *Gazette allemande* on procède à former une légion royaliste badoise. Il se pourrait bien que Coblentz jouera encore le même rôle qu'il a joué pendant la première révolution française.

PRUSSE.

Bourse de Berlin du 25 *mai*. — Emprunt volont. 101 7[8 P; oblig. 3 1[2 0[0, 79 1[4 P.

Oblig. de la soc. de comm. marit., 100 A.

Russes (Rothschild) 104 1[2 A.

Pologne. Oblig. de 300 fl. 97 A; id.; de 500 fl.. 71 1[2 A.

Les cours de valeurs généralement s'est assez bien soutenu, quelques valeurs même sont montées; mais les affaires sont toujours très limitées.

BERLIN, 23 *mai*. — Nous n'avons que des bruits à rapporter, mais ils sont importants. On dit que le roi de Prusse s'est décidé à agir seul dans la question allemande, sans avoir égard ni aux protestations de l'étranger et des gouvernements allemands, ni à l'opposition révolutionnaire. Dans ce but, il va concentrer une *armée d'Occident* entre Halle et Erfurth.

D'après un autre bruit, les Autrichiens auraient perdu une grande bataille contre les Hongrois. Enfin on dit qu'un courrier français, portant une protestation contre l'intervention russe, aurait passé par Berlin.

Les arrestations continuent en Prusse. Outre M. Waldeck, ex-député, on a arrêté à Dantzick le président du club démocratique Krüger; à Brieg, l'ex-député pasteur Tolbe; à Berlin, deux inconnus qui avaient des blouses vertes ceintes d'écharpes rouges. Beaucoup d'autres arrestations eurent lieu dans d'autres villes, dont la plupart sont en état de siége.

— Les délégués des conseils des villes de la province de Prusse réunis à Kœnisberg ont signé, le 19 mai, une déclaration à présenter au gouvernement, dans laquelle ils disent :

1° Le ministère Brandebourg-Manteufel doit être remplacé par un ministère populaire;

2° La Constitution votée à Francfort doit être immédiatement introduite en Prusse;

3° Les chambres doivent être immédiatement convoquées;

4° La nouvelle loi sur l'état de siége doit être rapportée;

5° La politique étrangère du gouvernement prussien, notamment l'alliance russe et autrichienne, doit être abandonnée; la guerre avec le Danemarck, reprise par le pouvoir central, doit être continuée avec énergie.

Vingt-cinq villes de la vieille Prusse, excepté Dantzick et Memel, étaient représentées dans ce congrès qui a voté les points ci-dessus.

— Les lois existantes n'étant pas assez sévères contre ceux qui détournent les soldats de leur devoir, le roi de Prusse a pris sur lui d'octroyer, le 3 mai, une nouvelle loi pénale contre ces délits.

On assure que le roi de Prusse va se rendre à Kalisch pour y avoir une entrevue avec l'empereur Nicolas.

POLOGNE.

Une lettre des frontières de la Pologne contient quelques détails sur l'armée russe qui va combattre les Hongrois :

Le chemin de fer sur le territoire prussien, par lequel une partie de l'armée russe se rendait en Hongrie, était continuellement gardé par les troupes prussiennes, car le Peuple qui se pressait pour voir les Russes, manifestait l'intention de déranger les rails. Les mineurs de Gleiwitz, entre autres, se mettaient déjà à l'œuvre, lorsque les soldats prussiens, arrivés à temps, les en empêchèrent en les menaçant de tirer sur eux.

Des témoins oculaires assurent que la vue des troupes russes, au lieu de faire peur, excite plutôt la pitié. Les régiments envoyés en Hongrie par le chemin de fer se composaient, pour la plupart, de Russes, mais ils parlaient tous de préférence le polonais, l'ayant appris dans leurs garnisons en la Pologne. Leur tenue est grave; ils portent le véritable type des soldats russes. Ils sont peu gais, ils ne chantent que par ordre, et l'ordre exécuté, ils retombent dans leur impassibilité; ils se tiennent immobiles, ne regardant que la terre. Ce sont de vrais automates.

Leurs uniformes sont pauvres et du drap le plus gros. Leurs fusils sont encore munis de pierres à feu, ce qui a beaucoup étonné les soldats prussiens. Les officiers subalternes sont à peine au-dessus des sergents, sous le rapport des mœurs et de la culture intellectuelle. Il est très rare d'en trouver un qui sache parler une langue étrangère. Ils ont aussi l'habitude d'acheter sans payer.

Les Hongrois, ayant une idée, pour laquelle ils combattent, sont, par rapport à eux, comme furent dans l'antiquité les Grecs par rapport aux Perses. Il est certain que l'intervention russe n'a jusqu'à présent produit d'autre effet que d'unir tous les partis en Hongrie.

VARSOVIE, 22 mai. — L'empereur d'Autriche est arrivé ici hier, accompagné du ministre Schwarzenberg et de ses aides-de-camps Kolner, Schwarzel et Werbna. Le soir les deux monarques assistaient à une représentation théâtrale, dans le théâtre de l'Orangerie. Le palais Lazienki a été illuminé, de même que la ville, par ordre supérieur.

HONGRIE.

Le premier bulletin autrichien, depuis la reprise des hostilités en Hongrie, a enfin paru dans la *Gazette officielle* de Vienne sans satisfaire la curiosité du public, tant il est confus et insignifiant. Welden y parle des escarmouches qui ont eu lieu dans l'Ile de Schütt, des renforts que les insurgés ont envoyés à Komorn, des combats insignifiants dans les environs de Raab, d'un prétendu mécontentement dans le camp hongrois à cause de la proclamation de la République (c'est ainsi qu'il nomme la déchéance des Habsbourg), de la position de Jellachich dans le sud de la Hongrie, enfin il tient compte de diverses choses sans marquer un seul événement tant soit peu digne d'être rapporté.

Il prétend que Bude tenait encore le 17 mai, et il annonce que les Hongrois ont 30,000 hommes près de cette forteresse et de Pesth. Au lieu de parler de son armée, il s'occupe plutôt de l'armée hongroise dont le quartier général se trouvait à Léopoldi-Feld, et revenant à son système de semer la discorde entre les Hongrois et les Polonais, il croit savoir que Gœrgey se rend à Debreczin, puisque Dembinski et Bem veulent donner à la guerre un caractère étranger à la cause hongroise.

— D'après la *Nouvelle Gazette autrichienne*, les Russes devaient entrer dans la Transylvanie le 18 mai et sur quatre points. Le même jour le général autrichien Malkowski avait résolu d'attaquer Karansebes. Le général serbien Stratimirovic, un des ennemis les plus acharnés des Hongrois, reconnaissant la mauvaise foi des Autrichiens envers les Slaves, se serait retiré à Semlin.

— On mande de Pesth, à la date du 20 mai, que les Autrichiens ont été repoussés de Raab avec une grande perte. De nombreux corps francs hongrois entourent de tous côtés l'armée eutrichienne et russe et les inquiètent sans cesse.

Un bulletin hongrois parle d'un combat dans les environs de Bardyow, où Dembinski aurait défait les Russes. Dembinski est commandant en chef de l'armée hongroise; Gœrgey lui est adjoint. D'après la dernière liste de solde, l'armée hongroise compte 180.000 combattants, parmi lesquels il se trouve 30,000 Polonais. (*Gazette de Cologne.*)

— La *Gazette de l'Oder* annonce que les Hongrois aux ordres de Perczel ont entamé près de Semlin des négociations de paix avec les Austro-Serbes.

Suivant les dernières nouvelles du Sud, Carlowitz est aux mains des Hongrois ainsi que Semlin probablement. Bem fait élever en hâte des retranchements fortifiés à Temesvar. Il paraît que son intention est de se diriger vers la Croatie pour empêcher le ban d'y concentrer ses troupes. On dit qu'il a l'intention de se jeter avec toutes ses forces sur Fiume et de faire une diversion en Italie.

—Tous les rapports des pays méridionaux slaves s'accordent à dire que les Hongrois ne veulent pas imiter les Autrichiens, en continuant l'oppression des populations slaves. Cette conduite des Hongrois a beaucoup contribué à dessiller les yeux des Austro-Serbes. Le commandant de l'avant-garde du corps de Bem, Karolyi, en entrant dans leur pays, a publié la proclamation suivante, qui a fait le meilleur effet :

« Nous arrivons chez vous en amis, car notre malheur est le même que le vôtre. Vous voulez aussi bien que nous conquérir la liberté. Que Dieu juge ceux qui nous excitent les uns contre les autres. N'ajoutez pas foi à nos calomniateurs allemands; le temps nous montrera tels que nous sommes. Et maintenant, tendons-nous les mains pour proclamer la liberté, l'égalité, la fraternité et pour combattre l'ennemi commun, qui nous trompe et nous affaiblit de la manière la plus perfide, et qui fait tous ses efforts pour nous plier à son despotisme. »

AUTRICHE.

Les journaux réactionnaires de Vienne et les correspondances gouvernementales répandent sans cesse les nouvelles les plus absurdes sur une prétendue discorde entre les Hongrois et les Polonais. C'est ainsi que nous lisons dans une correspondance de la *Gazette de Cologne* et dans la *Gazette de Presbourg* :

« Les officiers polonais jouent dans l'armée hongroise le rôle principal. Ils méprisent les officiers hongrois et surtout les Allemands.

Les Hongrois qui réfléchissent voient de plus en plus qu'ils ne sont que des instruments de la faction polonaise. Aussi le projet des Polonais d'envahir la Galicie n'a pas eu de suite, car l'armée hongroise s'y est opposée. Les généraux polonais appelaient le ministre de la guerre Meszaros un pédant autrichien et ils l'ont forcé de donner sa démission; c'est d'eux que dépend la nomination des officiers. Ils veulent même que Dembinski devienne ministre de la guerre.

Bohême. — PRAGUE, 20 *mai*. — Le gouvernement de la province a publié une proclamation aux habitants de villages et aux autorités d'arrêter tout individu qui inquiéterait les esprits à cause de l'intervention russe.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 23 *mai*. — A six heures du matin, une voiture, escortée par un bataillon de grenadiers de la garde, conduisait le général Romarino au champ de Mars, où devait finir sa destinée.

Descendu de la voiture, il traversa à pied les longues files de soldats qui étaient rangés en bataille. Son pas était ferme, son contenance sévère, et son visage portait l'empreinte du calme et de la résignation.

Arrivé au milieu du carré où un siége lui avait été préparé il y déposa son chapeau et fit appeler l'officier qui commandait les soldats de la garde auxquels était confiée l'exécution, et après avoir promené ses regards autour de lui, leur déclara qu'il mourait par amour pour sa patrie, qu'il était innocent. Alors, dépouillant son habit de général, il posa la main sur son cœur et commanda le feu. Six balles lui percèrent la poitrine, l'œil droit et la gorge, et il tomba pour ne plus se relever.

La *Gazette piémontaise*, journal officiel, dément avec beaucoup de vivacité le bruit répandu par les journaux de l'opposition d'un traité d'alliance entre le Piémont et l'Autriche. Elle ajoute que ce bruit ne peut que démoraliser le Peuple et l'armée, et perpétuer les malheurs du pays. »

Nous ne pouvons, pour notre compte, que louer la susceptibilité de la *Gazette piémontaise* a l'endroit du p ojet d'alliance imputé à ses patrons, et nous désirerions que cet exemple fût imité par le *Moniteur* d'un autre pays.

— Le roi de Sardaigne, atteint d'une grave maladie, a reudu une ordonnance par laquelle il délègue au duc de Gênes tous ses pouvoirs pour les affaires du royaume.

— Une circulaire du ministre de la guerre du Piémont ordonne, en conformité de l'art. 2 de l'armistice de Novarre, que les corps lombards, hongrois et polonais seront licenciés et conduits par détachements jusqu'aux frontières. C'est ainsi que le Piémont récompense les braves soldats qui s'étaient dévoués à sa cause.

— Par arrêté du gouvernement, le conseil d'état lombard a été dissous.

Lombardie. — MILAN. — Il est arrivé ici un conseiller aulique chargé de rédiger, d'accord avec quelques légistes milanais, le Statut du royaume Lombardo-Vénitien. On prétend que ce Statut sera bientôt publié. On fait aussi courir le bruit d'une amnistie générale, de laquelle seraient exclus treize personnages, ainsi que tous les membres du conseil d'Etat lombard.

COMO, 17 *mai*. — La ville de Como vient pour la seconde fois d'être mise en état de siége. Si les Autrichiens continuent, toutes les villes occupées par eux en Italie seront sous le régime de la terreur.

Vénétie. — VENISE. — Nous avons déjà donné à noa lecteurs quelques détails qui nous étaient parvenus par voie indirecte, sur le siége de Venise. Les journaux que nous avons reçus nous apportent les bulletins officiels. Nous en extrairons ce qu'ils contiennent de plus intéressant.

Le 8, deux fortes colonnes sortirent du fort de Malghera pour reconnaître les travaux des Autrichiens.

L'une longea le chemin de fer, l'autre suivit les deux rives du canal de Mestre. Toutes deux avancèrent hardiment au pas de charge et repoussèrent l'ennemi depuis la tête de Sappe jusqu à la ligne principale de la tranchée où se tenait une nombreuse réserve. Après une heure de combat les Vénitiens se retirèrent en bon ordre protégés par l'artillerie du fort.

Cette journée fut signalée par un acte de courage qui fait honneur aux soldats vénitiens. Deux hommes, dont l'un avait été frappé à mort, l'autre seulement blessé, étaient tombés, sans qu'on s'en fût aperçu, près des retranchements ennemis. Quelques hommes déterminés revinrent sur leurs pas et sous le feu de l'ennemi rapportèrent les deux soldats. Ceux qui se sont le plus distingués en accomplissant cet honorable devoir, sont les nommés Fiorrotto, Daferro, Bottello et Calliat. Pendant les journées du 9, du 10 et du 11, les Autrichiens dirigèrent contre Malghera un feu très vif, mais qui ne fit aucun mal.

Le feu des batteries vénitiennes causa au contraire beaucoup de dommages à l'ennemi. En outre, des tranchées parfaitement entendues inondèrent tous les travaux du siége, et empêchèrent les Autrichiens de continuer la seconde parallèle.

Le 12, vers les quatre heures, les Autrichiens ouvraient un feu très vif d'un fortin qu'ils avaient construit à Campatto. Ce feu était particulièrement dirigé sur les pirogues qui étaient à l'ancre dans le canal, et sur le fort Saint-Julien. De tous ces points, ainsi que du fort Manin, on ripostait vigoureusement au feu de l'ennemi.

Au bout d'une demi-heure d'un feu très-animé le lieutenant d'artillerie de marine Andreasi sort à la tête de 30 hommes amenant une batterie de fusées à la congrève, et prend position à 500 pas de l'ennemi. De là il lui cause de tels dommages qu'il le force à abandonner sa position, et à se retirer en amenant ses canons. Les travaux sont toujours inondés.

Depuis ce moment les Autrichiens ont dû rester longtemps sans entreprendre de nouvelles opérations. Ils n'en répandent pas moins le bruit que Venise ne résistera pas et qu'au premier moment elle allait tomber dans leurs mains. Le pouvoir de l'Autriche n'est qu'un mensonge et ne peut se soutenir que par le mensonge.

Toscane. — FLORENCE, 19 *mai*. — LE *Moniteur de Toscane* avait publié une note annonçant que l'intervention autrichienne n'avait été aucunement sollicitée par le grand-duc. Aujourd'hui une proclamation du comte Serristori donne un démenti à la note du *Moniteur*, et justifie l'intervention des Autrichiens. Cette proclamation a-t-elle été imposée par le général d'Aspre, qui commande à Livourne et domine la Toscane? C'est le seul moyen d'expliquer la note du *Moniteur* et la proclamation du comte Serristori.

Le *Nazionale* et le *Popolano*, journaux très modérés, ont été suspendus.

LIVOURNE, 19 *mai*.— Il est impossible de dépeindre toutes les horreurs commises par les Autrichiens dans cette malheureuse cité. Ils fusillent ou plutôt ils assassinent les citoyens en pleine rue. Déjà plus de 300 personnes ont péri de cette manière.

Voici un fait dont j'ai été témoin : Un jeune homme, d'un caractère très-pacifique, est arrêté dans la rue par cinq Croates, qui le traitent de brigand, et déchargent sur lui leurs fusils. Chaque jour nous sommes témoins de quelque méfait de cette nature.

République romaine.—ROME, 18 *mai*.—Le Triumvirat a publié un décret qui suspend les hostilités entre la République et la France. Dans la nuit du 17 sont arrivés à Rome 5,000 hommes de troupes, commandés par Mezzacappa, et suivis d'une batterie et d'une demi-batterie d'artillerie.

Le 16, à sept heures du soir, 12,000 hommes, commandés par Garibaldi, sont sortis de Rome. Le triumvirat garde le secret sur cette expédition. On suppose cependant que ce corps d'armée se dirigeait vers Albano pour en chasser les Napolitains. Cependant, le 17, à midi, du haut des tours de la ville, on n'apercevait aucun corps du côté d'Albano. On pense que Rosselli aura voulu tourner la ville pour couper la retraite aux Napolitains.

L'Assemblée romaine n'est plus en permanence, et a repris le cours de ses séances ordinaires. Dans celle du 16, le député Andreosi a démontré par des calculs et par les faits combien sont légitimes les élections qui ont eu lieu à Rome, et combien, par conséquent, est légal le gouvernement qui en est sorti. Dans cette même séance, le triumvirat a fait savoir à l'Assemblée qu'il est en conférences avec M. de Lesseps, que rien n'est terminé quant à présent, mais qu'il a l'espoir de mener la chose à bien.

M. de Lesseps ayant demandé une conférence entre trois membres de l'Assemblée et le général Oudinot et lui, l'Assemblée a nommé trois commissaires au nombrs desquels se trouve M. Agostini, rapporteur du projet de Constitution.

Le 19, on savait à Rome que les troupes du roi de Naples s'étaient repliées sur Velletri, et avaient refusé le combat que leur offrait Garibaldi.

SUISSE.

GENÈVE, 25 *mai*. — Le conseil fédéral présente à l'Assemblée fédérale un projet de loi contre les recrutements étrangers en Suisse. Ce projet, tel qu'il est conçu, semble semble être un encouragement aux enrôlements de Naples et une exclusion de tout enrôlement suisse pour les causes libérales qui s'agitent en Europe, allant bien au-delà du sens de la constitution.

La Constitution fédérale, en excluant formellement les capitulations militaires, a entendu proscrire ces odieux marchés conclus entre des gouvernements étrangers, par lesquels on livrait à ces derniers des troupes auxiliaires, sous la garantie même des gouvernements cantonaux qui acceptaient de tels marchés, c'étaient là de certaines alliances qni pouvaient compromettre la Confédération entière. Mais l'enrôlement libre est une chose tout à fait différente de celui-là, il n'en est pas question dans la Constitution fédérale, et il a été toujours reconnu que la législation à cet égard était une affaire tout à fait cantonale. (*Revue de Genève.*)

— Le conseil national a adopté les tarifs de la poste fédérale après y avoir introduit quelques amendements; entre autres celui assez important par lequel on revient à un système plus raisonnable pour le port des journaux. Ce port serait pour toute la Confédération d'un demi-rappe rar exemplaire au-dessous d'un certain poids, et d'un rappe au-dessus. Le projet de loi a été déjà porté de nouveau devant le conseil des Etats, qui, on l'espère, adoptera cet amendement. (*Idem.*)

— M. Vasseur, qui a habité Berne en qualité de secrétaire de la légation française en Suisse, et dont les principes démocratiques sont très connus dans cette ville, vient d'être nommé représentant à l'Assemblée législative dans le département de l'Ardèche.

Dans une de ses lettres adressée à Berne, il se félicite d'avoir été nommé dans un département où la liste démocrate socialiste l'a complétement emporté sur la liste modérée. Il se félicite aussi d'être resté franchement républicain, malgré l'obstination avec laquelle le gouvernement s'est efforcé de comprimer tout élan populaire. Il s'écrie en finissant : mon drapeau ce n'est pas la République française, la République romaine; mon drapeau, c'est l'humanité, c'est la démocratie! (*Helvétie.*)

— La *Gazette de Bâle* s'élève contre la décision prise par le conseil fédéral au sujet des réfugiés de l'Allemagne aristocratique. Cette feuille, qui prodiguait l'injure aux libéraux de Bade, lorsqu'ils étaient obligés de fuir leur patrie, voudrait qu'on reçut à bras ouverts leurs persécuteurs. Elle voudrait surtout, et c'est très naturel, qu'on les laissât librement ourdir leurs trames réactionnaires à la frontière. Tels sont à peu près tous nos conservateurs.

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre. — LONDRES, 26 *mai*. — *Fonds publics. Midi.*—Consolidés pour compte et comptant 91 3[8, 91 1[2.

Deux heures.—Consolidés pour compte ferment à 91 3[8.

D'après le dernier compte-rendu hebdomadaire de la banque d'Angleterre, le montant de son papier en circulation se montait, au 19 mai, à 27,317,705 livr. sterl. et sa réserve en monnaies et lingots à 13,194,136 livres en or et 323,569 livres en argent.

Le *Morning-Chronicle* contient un long article raisonné au sujet du dernier ordre du jour adopté par l'Assemblée nationale sur la proposition du général Cavaignac. Il le termine ainsi : « *Il se peut* qu'il y ait du danger pour la sécurité de la République française à ce que les armées russes et autrichiennes se réunissent pour écraser la démocratie polono-madgyare naissante à Debreczin, et les sympathies, sinon les intérêts de la France, peuvent lui conseiller de venir à son aide. Mais la Grande-Bretagne n'a, ni ces liens, ni ces sympathies, ni ces intérêts. »

— Dans la Chambre des Lords du 25, l'évêque d'Oxford a demandé la seconde lecture du bill appelé *protection pour les femmes*. Ce bill demande des lois plus sévères pour frapper les tierces personnes, si nombreuses en Angleterre, qui font le trafic de la prostitution.

C'est une honte pour l'Angleterre, dit le prélat, que tandis qu'il existe une loi pour punir ce crime en France, *où certes* nous n'avons pas l'habitude d'aller chercher de la régularité dans les mœurs, un magistrat anglais n'ait pas d'arme pour le réprimer. Le bill a été lu une deuxième fois, et la Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi, 4 juin.

Dans la chambre des communes, M. Scrope, en parlant de la situation de l'Irlande, affirme qu'une grande responsabilité pèse sur le gouvernement et sur la législature, s'ils n'adoptent pas promptement des mesures pour empêcher l'effrayante destruction de la vie humaine qui s'opère en Irlande. Des centaines et des milliers de personnes meurent de faim et sont privées de sépulture, pendant que vous assistez à des festins et que vous dépensez des sommes énormes pour vos plaisirs.

Je vous demande si le Peuple Anglais refuserait de donner sept centimes par tête pour maintenir la vie jusqu'à la moisson prochaine. Je crois que le gouvernement n'éprouvera pas de mauvaise volonté de la part du parlement, ni de manque de sympathie de la part du Peuple, afin d'obvier à cet état de choses vraiment révoltant.

Lord J. Russell répond que le gouvernement a déjà fait tout ce qu'il lui était possible de faire. Il avoue franchement que tous ses efforts ne sauraient empêcher l'horrible état de ce pays; et que, d'après la manière dont il a été traité par le parlement, lorsqu'il a déjà demandé, au commencement de l'année, un million de francs pour venir au secours de l'Irlande, il n'est pas autorisé à venir aujourd'hui demander 2,500,000 francs, qui seraient, au moins, nécessaires pour mettre fin à cette cruelle position.

M. G. O'Connell dit qu'il vient à l'instant de recevoir des nouvelles de l'Irlande qui constatent que tous les renseignements reçus jusqu'ici ne sont rien auprès de la réalité. Il ajoute que le gouvernement n'a pas fait son devoir, et que les secours qu'on accorde sont loin d'être suffisants; ces secours ne font que prolonger l'agonie de la mort. Il

montre que tandis qu'en Angleterre on donne aux pauvres pour un temps désigné la somme de 82 fr. par tête, en Ecosse 60 fr., on ne donne en Irlande que 20 fr.

M. Horsman avance que le gouvernement se trompe sur les intentions de la législature, que le gouvernement agisse franchement et ouvertement, et il obtiendra ce qui touche à l'honneur de l'Angleterre et doit le sauver, à savoir, quelques centaines de mille francs pour empêcher les Irlandais de mourir de faim. Il ajoute que jamais le monde civilisé n'a vu un spectacle pareil à celui qui a lieu aujourd'hui en Irlande.

Le chancelier de l'Echiquier répond qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement, quant à présent, de faire d'autres avances aux Irlandais, et qu'il faut que l'Irlande maintienne ses pauvres. La chambre s'est ajournée jusqu'au 31 courant, sans prendre aucune mesure pour soulager les souffrances de ce pays.

Quand nous lisons, dit le *Times*, qu'il y a eu un si grand nombre de morts dans une paroisse en Irlande, que, dans une seule commune, 300 personnes ont été expulsées et jetées sur la grande route; que d'autres, devenues folles par la faim, dérobent aux animaux leur nourriture, et se livrent à des scènes de cannibalisme horribles, au point que les cadavres jetés par la mer sur le rivage n'échappent pas à leur faim, nous ne pouvons y ajouter foi.

Irlande. — On vend dans ce moment, à Dublin, la bibliothèque de M. O'Connell ; la vente durera six jours. Les livres de cet homme qui voulait la paix à tout prix, n'ont pas plus de valeur aux yeux des Irlandais que les vieux bouquins d'un homme inconnu.

Il n'en eût pas été ainsi avant que le soleil de février 1848 eût étendu ses rayons sur toute l'Europe. Cet homme, le plus grand de son siècle, a taché sa gloire et anéanti sa renommée par la doctrine qu'il a professée les deux dernières années de sa vie, à savoir : que *toutes les libertés humaines ne valent pas une goutte de sang.*

BELGIQUE.

BRUXELLES, 27 *mai*. — Hier, au commencement de sa séance, la chambre a été saisie de trois pétitions qui offrent un intérêt inaccoutumé : il s'agit de pétitions du cercle artistique et littéraire qui demande une loi sur la propriété artistique, de la société des gens de lettres belges qui demande une loi sur la propriété intellectuelle, et de plusieurs savants et industriels qui demandent une nouvelle législation sur les brevets. Les deux premières de ces pétitions, sur la proposition de M. Dedecker, et la troisième sur la proposition de M. Rodenbach, ont été renvoyées à la commission des pétitions avec prière de faire un prompt rapport, et nous aimons à espérer que la chambre sera saisie avant la fin de sa session des conclusions de la commission sur ces trois objets auxquels se rattachent des intérêts sérieux et respectables...

L'Assemblée a ensuite repris la discussion des articles du budget de l'intérieur. — Un seul article a été voté, l'article relatif à la voirie vicinale.

Dans le cours de ce débat, M. Rodenbach a appelé l'attention du gouvernement sur la situation d'un grand nombre de communes de la Flandre occidentale et notamment du district de Roulers, qui sont dans l'impossibilité, vu la détresse des deux dernières années, de contribuer au tiers de la dépense pour l'amélioration de la voie vicinale.

(*Emancipation.*)

HOLLANDE.

AMSTERDAM, 24 *mai*. — M. S. Baud, ministre des colonies, vient d'envoyer sa démission au roi, qui l'acceptera probablement. On attribue cette résolution de M. Baud aux interpellations de M. le baron Sloet tot Oldhuys, membre de la seconde chambre, sur l'administration des colonies. Le ministre, à l'honnêteté duquel chacun rend hommage, se trouvait dans une position très embarrassante. Obligé de donner des explications sur la gestion des affaires de son département, il ne pouvait faire excuser quelques uns de ses propres actes qu'en blâmant rigoureusement ses prédécesseurs. Il a préféré se retirer. L'administration, tant politique que financière des colonies, est tellement arbitraire que personne ne voudra accepter la responsabilité des conflits futurs, résultats nécessaires des faits accomplis précédemment.

On ne connaît pas encore le successeur de M. Baud.

La Chambre discute depuis trois jours le projet de loi sur la responsabilité ministérielle.

Il arrive tous les jours, tant à Rotterdam qu'à Amsterdam, une foule d'Allemands de la classe bourgeoise. Ils émigrent avec tout leur avoir, car l'avenir se présente pour eux plus sombre que le passé. M. Freiligrath, bien connu par ses poésies démocratiques, est également en ville. Il a loué un appartement, ce qui indiquerait son intention de séjourner ici pendant quelque temps.

M. Henri de Gagern a quitté Francfort. Il vient s'établir provisoirement à Bruxelles, où sa famille se trouve déjà.

Quelques mots encore sur l'état des partis dans notre capitale.

La régence d'Amsterdam vient de nommer M. Boom rédacteur en chef de l'*Amsterdamsche courant*, journal payé sur les fonds de la ville. M. Boom, peu connu dans le monde politique, a rédigé pendant quelque temps le *Nederlander* d'Utrecht. Cette feuille, organe avoué de M. Van Hall, ex-ministre des finances et de ses amis, prêche ouvertement l'abolition de tout pouvoir émanant du Peuple, le règne des aristocraties et la souveraineté absolue du roi. La nomination de M. Boom est donc significative; c'est une manifestation officielle de la régence en faveur des projets rétrogrades de M. Van Hall et une protestation contre l'état actuel des choses, contre la conduite du roi, qui a maintenu le ministère et contre son programme : Liberté et progrès.

Reste à savoir si la population d'Amsterdam, dont la majorité n'aime guère M. Van Hall et ses partisans, ne protestera pas contre une subvention accordée par la régence à un journal qui a pour mission d'attaquer ceux qui, en définitive, le font vivre par leur argent péniblement gagné.

(*Correspondance de l'Emancipation.*)

ESPAGNE.

MADRID, 23 *mai*. — La chambre des députés continue à s'occuper des amendements relatifs au budget. M. Muchadas demandait que le gouvernement s'occupât de donner à la force maritime de l'Espagne une plus grande attention, afi de la placer de nouveau au rang qu'elle avait occupé, et qu'elle devait occuper en Europe.

M. Belda, membre de la commission, a répondu à M. Muchadas, et ne pouvant guère se trouver de raisons, il a fini par déclarer fièrement à l'Assemblée que le parti progressiste s'était moins occupé de la marine que le parti modéré.

Le ministre de la guerre a pris la parole pour son collègue de la marine, peu entendu dans cette partie, et malgré un discours assez ridicule et ridiculement prononcé, a su convaincre sa majorité dévouée.

JEREZ DE LA FRONTERA. — La fameuse conspiration de Valence a avorté. L'injuste persécution dont un homme connu par son libéralisme a été la victime, prouve bien clairement le but que se proposaient les inventeurs de cette conspiration. Heureusement ils n'ont pu l'atteindre, grâce à l'innocence de ceux que l'on voulait perdre.

Il est question de coloniser la Sierra-Morena. Beaucoup de personnes se disposent à prendre part à cette entreprise. Il serait juste de réserver aux Espagnols ces champs si fertiles, plutôt que de faire comme Charles III, et d'appeler des Allemands pour peupler un territoire espagnol.

AMERIQUE DU SUD.

Une lettre de Panama datée du 24 février nous apprend que les ingénieurs de l'*Aspinwall company* étaient arrivés à Panama, et qu'ils mesuraient le terrain de la ligne du chemin de fer projeté à travers l'Isthme de Panama. Toutes les opérations préliminaires doivent être terminées le 1er juillet prochain, et toute la ligne sera livrée au public le 1er janvier 1852.

(*Herald.*)

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 28 mai.

OUVERTURE DE LA LÉGISLATIVE.

Le fauteuil de la présidence est occupé par le citoyen KÉRATRY, comme doyen d'âge.

Au bureau prennent place comme secrétaires les citoyens BOCH, ESTANCELIN, ROLLAND (Saône-et-Loire), DE COISLIN, BANCEL et COMMISSAIRE, sergent de chasseurs de Vincennes. Ce dernier est en uniforme.

Des groupes animés se forment dans l'enceinte; plusieurs représentants entourent le maréchal *Bugeaud*, qui cause avec le citoyen *Lacrosse*, ministre des travaux publics.

Un incident bizarre a marqué l'arrivée des représentants. A l'entrée du citoyen Vezin, représentant de l'Aveyron, les citoyens Baze et Dahirel, qui sans doute ne comptaient pas sur son retour dans l'Assemblée législative, se précipitent dans ses bras, et lui donnent une accolade chaleureuse.

Un fait plus important qui n'accuse plus ici des sentiments de parti, mais des sentiments de gratitude patriotique, nous est communiqué. Le citoyen Lagrange, reconnu aux abords de l'Assemblée par la foule qui encombre les rues avoisinantes, a été accueilli par les cris de : *Vive Lagrange! vive l'amnistie!*

Puisse l'Assemblée comprendre toute la signification de cette acclamation populaire et ne pas résister plus longtemps à cette mesure de clémence, d'équité !

Nous remarquons que les citoyens Boichot et Rattier ont conservé leur uniforme, ils prennent place aux bancs supérieurs de la Montagne.

A midi et demi, le citoyen Kératry prend la parole.

LE CIT. KÉRATRY, *président d'âge*. A la fin d'une carrière qui s'est prolongée bien au-delà du terme fixé à la vie humaine, je viens, appelé par la confiance de mes compatriotes du Finistère, que j'ai eu l'honneur de représenter pendant 30 ans de ma vie, présider cette assemblée législative issue du suffrage universel.

C'est le privilége de l'âge qui m'a conféré l'honneur de siéger à ce fauteuil, je vais essayer avec vos soins et, je l'espère, avec votre bienveillance de constituer cette assemblée, de la régulariser.

Nous allons procéder d'abord à la composition des bureaux et ensuite à la vérification des pouvoirs, et j'ai l'espoir que l'Assemblée pourra procéder immédiatement à la proclamation des représentants dont les pouvoirs n'éprouveront aucune difficulté.

Nous reprendrons aujourd'hui la séance, s'il y a lieu; dans le cas contraire, elle serait remise à demain seulement.

A gauche. — A quelle heure?

LE CIT. PRÉSIDENT. Si quelqu'un désire la parole, qu'il monte à la tribune.

Plusieurs membres ont formé une demande de congé pour cause de santé, ce sont les citoyens Larochejacquelein (rires), de Corcelles, Teillard et de Luppé; y a-t-il opposition. (Non! non!)

Le président du conseil demande la parole.

LE CIT. O. BARROT. Aux termes de la constitution, cette Assemblée convoquée de droit tient ses pouvoirs de la souveraineté du peuple; le pouvoir exécutif n'est donc appelé qu'à vous présenter l'exposé des affaires de la République; il se hâtera de remplir ce devoir aussitôt que cette Assemblée sera régulièrement constituée.

LE CIT. LACROSSE, *ministre de l'intérieur*. La salle actuelle a été disposée pour 900 représentants, le nombre actuel permet de lui apporter les améliorations nécessaires; pendant le temps nécessaire à ces travaux d'aménagement, l'Assemblée actuelle pourrait siéger dans l'ancienne chambre des députés.

Toutefois, je ne veux rien faire sans l'assentiment de l'Assemblée, et je vais lui demander l'autorisation nécessaire.

A droite.—Appuyé, appuyé.

LE CIT PRÉSIDENT. D'après les observations qui viennent d'être présentées, et d'après l'assentiment de l'Assemblée, j'ai l'honneur de vous informer que la séance de demain aura lieu dans l'ancienne Chambre des députés.

A gauche. — Mais on n'a pas consulté l'Assemblée. (Aux voix ! aux voix !)

Pendant le discours du président du conseil, des cris poussés au dehors arrivent jusqu'à nous.

On nous apprend que c'est la foule réunie dans la rue de Bourgogne et sur la place, qui crie: *VIVE L'AMNISTIE, VIVE LA MONTAGNE*.

On procède au tirage des bureaux.

LE CIT. PRÉSIDENT. Les travaux que nécessite l'appropriation de l'ancienne chambre ne pourront être terminés d'ici trois jours, en conséquence. l'Assemblée, jusqu'à nouvel ordre, continuera de tenir ses séances dans la salle actuelle.

Les citoyens représentans sont invités à se rendre dans leurs bureaux. Voici l'ordre du jour de demain. A midi réunion dans les bureaux. Suite de l'examen des pouvoirs. A deux heures séance publique. Vérification des pouvoirs.

La séance est levée à une heure trois quarts.

Réunion dans les bureaux.

Après una très courte séance, les représentants se sont rendus dans leurs différents bureaux, pour les constituer par la nomination des présidents et des secrétaires, et pour ensuite procéder à la vérification des pouvoirs.

Il paraît que déjà de toutes parts s'élèvent les récriminations contre la dépêche de M. Faucher. Un incident fort piquant a eu lieu dans le 10e bureau. M. de Broglie a obtenu 20 voix; M. Antony Thouret, 10; les autres voix, perdues. Plusieurs des bulletins portaient : M. le duc de Broglie. M. Antony Thouret a pris la parole. Il a protesté vivement, au nom de la commission, contre la qualification inconstitutionnelle donnée à un candidat pour la présidence.

M. le général Gourgaud a soutenu que la réunion n'étant pas publique, il n'y avait aucune importance à discuter la question.

M. Antony Thouret a répondu que le plus impérieux et le plus salutaire des devoirs était de respecter la Constitution partout; que la conscience individuelle et la paix publique ne peuvent qu'y gagner.

Le bureau, à une très forte majorité, a annulé le scrutin comme *inconstitutionnel*.

Voici le résultat des scrutins ouverts dans tous les bureaux :

1er bureau,		M. Molé, président;			secrétaire.
2e	—	M. Panat,	—	M. Bérard,	—
3e	—	(n'a pas nommé.)			
4e	—	M. Bugeaud,	—	M. de Gaslonde,	—
5e	—	M. Bedeau,	—	M. V. Lefranc,	—
6e	—	M. Baroche,	—	M. Poujoulat,	—
7e	—	M. Dupin,	—		
8e	—	M. Rémusat,	—	M. E. Leroux,	—
9e	—	M. Gouin,	—	M. Mortimer-Ternaux.	
10e	—	M. Broglie,	—	M. Talouet,	—
11e	—	M. Thiers,	—	M. Forthoul,	—
12e	—	M. Bauchart,	—	M. Delaboulie,	—
13e	—	M. Mauguin,	—	M. Fresneau,	—
14e	—	M. F. Arago,	—	M. Leverrier,	—
15e	—	M. Cavaignac,	—	M. Payer.	—

Les bureaux ont ensuite formé chacun cinq commissions de cinq membres, pour examiner les procès-verbaux des élections départementales.

Demain la validité des élections non contestées sera sans doute prononcée. Il sera fait un rapport sur chacune des autres, et la discussion à cet égard s'ouvrira lors du dépôt de ces rapports.

Demain, nous assure-t-on, la dépêche Faucher sera l'objet d'une discussion générale ouverte sur toute la ligne.

NOUVELLES DIVERSES.

On a distribué aujourd'hui aux représentants de l'Assemblé legislative un relevé de l'Assemblée nationale constituante, depuis sa première séance le 4 mai 1848, jusqu'au 22 mai 1849.

Suivant ce relevé l'Assemblée s'est réunie en séance publique 319 fois, dans ses bureaux 124. Ses travaux intérieurs ont été élaborés, savoir : par les comités au nombre de 15, par des commissions au nombre de 130.

Le nombre des pétitions reçues au secrétariat de la présidence de l'assemblée nationale, du 4 mai 1848 au 22 mai 1849, s'élève à 20,505.

Ces pétitions ont été inscrites sous 7,389 numéros, dont 960 ont été rapportés.

7,340 pétitions ont été inscrites sous un numéro particulier. 13,165 l'ont été sous numéros communs. Nombre égal, 20,505.

— C'est jeudi, dit-on, que M. le président de la République fera connaître à l'Assemblée nationale, par un messager, la composition de son nouveau ministère et le programme de sa politique intérieure et extérieure. On prétend que M. Dufaure, après avoir examiné toutes les combinaisons ministérielles qu'on lui a présentées pour se déterminer, a refusé définitivement le ministère.

— Le ministre des travaux publiques vient de prescrire des dispositions administratives, afin de faire cesser les lenteurs qu'entraîne la délivrance des alignements et permissions à donner aux propriétaires pour bâtir, reconstruire ou réparer les maisons et bâtiments situés le long des routes nationales et départementales dans la traversée des villes et villages.

Il a été recommandé à l'administration préfectorale de hâter l'époque où le régime des alignements de toutes les traverses des routes nationales et départementales sera l'objet d'un règlement complet qui lève toute incertitude à l'égard des alignements partiels, et permette d'accorder au propriétaire, dans le plus court délai, l'autorisation qu'il demande.

Le ministre a décidé en outre qu'il sera délivré au sous-préfet de chaque arrondissement une expédition du plan général de chaque traverse de route nationale ou départementale, consacré par un règlement d'administration publique. Après l'avis de l'ingénieur et l'opération de l'agent chargé de tracer l'alignement sur le terrain, le sous-préfet sera à même de statuer directement sur les demandes qui passent aujourd'hui par les bureaux des ingénieurs en chef et des préfectures sans véritable utilité pour le service et au préjudice d'intérêts en souffrance. Les lenteurs administratives, dont on se plaint à si juste titre, disparaîtront par l'effet de ces dispositions. (*Débats.*)

— L'armée auxiliaire russe est ainsi composée : 12,000 hommes d'infanterie sont partis par le chemin de fer prussien vers Presbourg. Les autres corps forment huit colonnes :

1° Par Cracovie, vers Jordanow, sous le général Sass, 17,000 hommes d'infanterie et cavalerie, 900 artilleurs, 1,100 pionniers ;

2° Par Pilzno, en Galicie, vers la frontière hongroise, sous le général Rinitcheff, 20,000 hommes d'infanterie et de cavalerie;

3° Par Rzeszow, en Galicie, 15,000 hommes d'infanterie et 2,500 de cavalerie.

4° Par Léopol, le 15 mai, 26,000 hommes d'infanterie et 6,800 hommes de cavalerie.

5° Par Léopol, le 15 mai, 7,000 hommes d'infanterie et 1,000 hommes de cavalerie.

6° Le 23 mai devaient arriver à Léopol, pour y former la garnison, 9,000 hommes de cavalerie et 900 hommes de cavalerie, sous le général Lüders.

7° De la Moldavie jusqu'à la Valachie, par la Bukovine, vers la Transylvanie, 29,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

8° Par la Bukowina, vers la Transylvanie, sous le général Ster, 40,000 hommes d'infanterie, et de cavalerie, en tout 176,200 hommes.

Tous ces différents corps ne seront pas logés, mais ils bivouaqueront; ils sont pourvus d'un million de bombes et de boulets. Les munitions seront gardées en Galicie par les réserves. Tout le train de ces corps vient de la Russie. Chaque corps emmène 150,000 sacs de grains et une caisse pour la solde des quinze premiers jours.

— La compagnie des avoués de première instance de la Seine, récemment éprouvée par la mort de son président, M. Collet, vient encore de faire une nouvelle perte bien regrettable.

M. Ad. Chevallier, secrétaire de la chambre, est mort jeudi dernier, après quelques jours de maladie.

Le service funèbre a eu lieu hier à l'église Saint-Roch, en présence de la chambre des avoués tout entière, à laquelle s'étaient réunis presque tous les confrères du défunt et de nombreuses députations de la chambre des notaires, des avoués d'appel et des huissiers.

M. Moullin, président de la chambre, a prononcé sur sa tombe quelques mots empreints d'une profonde émotion, et a payé à sa mémoire un juste tribut de douleur et de regrets.

— Voici comment le *Courrier de Lyon* apprécie les derniers votes de l'Assemblée nationale :

« Ils (les membres de l'Assemblée) ont voulu léguer un embarras à leurs successeurs; en quittant le banquet aux 25 francs, où d'autres viennent s'asseoir à leur place, ils jettent par la fenêtre les serviettes, les carafes, l'argenterie; ils boudent comme des GAMINS ou des POLISSONS. »

— Voici le mouvement hebdomadaire de la caisse d'épargne de Paris :

Versements reçus par la caisse d'épargne de Paris les dimanche 27 et lundi 28 mai, de 951 déposants, dont 102 nouveaux, 134,187 fr.

Remboursements effectués la semaine dernière à 371 déposants, dont 170 soldés, 97,724 fr. 17 c.

Rentes achetées à la demande des déposants pendant la même semaine pour un capital de 30,093 fr. 75 c.

AVIS. Les déposants dont les comptes ont été convertis en rentes sont de nouveau invités à retirer leurs livrets de compensation à la caisse centrale, tous les jours de la semaine, les dimanches et les lundis exceptés.

Les inscriptions de rentes provenant de la conversion sont pareillement à la disposition de ceux des déposants qui ne les ont pas encore retirées.

VARIÉTÉS.

ORGANISATION SOCIALE RATIONNELLE. (1)

AGRICULTURE.

Le temps nous presse, mes frères, et cependant, que de choses j'aurais à vous dire sur cette source de toutes les richesses.

Qu'est-ce qui, sous l'ancienne société, empêche que l'agriculture puisse atteindre à son apogée? Qu'est-ce au contraire qui la déteriore et nous ramènerait à l'état de barbarie, si la société nouvelle ne venait nécessairement se substituer à l'ancienne? Ici, sachons nous borner à la plus faible des énumérations.

L'impossibilité actuelle d'appliquer utilement des capitaux suffisants aux améliorations agricoles.

Le défaut de généralisation de connaissances agricoles qui, par l'extension continuelle du paupérisme, se concentrent proportionnellement.

Le morcellement des exploitations rurales, qui souvent double les travaux et les dangers relatifs aux récoltes, met obstacle aux bons assolements, force à laisser subsister le parcours, la vaine pâture, etc., etc.

La grande culture appliquée aux localités privées de manufactures, et la petite culture là où les manufactures sont le plus considérables.

Le produit net, toujours préféré au produit brut, lorque l'intérêt public et l'intérêt particulier n'est point essentiellement le même.

(1) *Voir les numéros des* 21, 22 25 *et* 26 *mai*.

L'absence d'un système général de défrichements de dessèchement, d'irrigation et de canalisation.

L'absence de chemins vicinaux rendant inutiles les meilleures lignes de grande communication.

Le déboisement des montagnes, si nuisible aux sources, aux pluies, aux abris, à la conservation des terres végétales, etc., etc.

Ces différents obstacles et mille autres que je passe sous silence sont tous insurmontables aussi longtemps que le sol reste aliéné aux individus. Voyons ce qu'ils deviennent sous le régime du sol appartenant à la propriété collective, et des finances résultant nécessairement de ce régime.

Tous les capitaux acquis par les générations passées, moins la partie restée entre les mains des familles, pour que la production soit toujours au maximum possible, appartiennent à la propriété collective ; et la société a le plus grand intérêt à ce que toutes les terres parviennent le plus tôt possible au plus haut degré de fertilité possible.

Voilà le premier obstacle vaincu, sans qu'il y ait une ombre d'objection rationnelle possible, et ne pouvant l'être que par l'entrée du sol à la propriété collective.

L'éducation et l'instruction étant socialement données, et les connaissances agricoles renfermant, pour ainsi dire, toutes les connaissances possibles, étant alors aussi développées et aussi généralisées que possible : voilà le second obstacle vaincu, sans qu'il y ait une ombre d'objection rationnelle possible, et ne pouvant l'être que par l'entrée du sol à la propriété collective.

Le morcellement des exploitations rurales est évidemment impossible sous le régime du sol appartenant à la propriété collective. Voilà ce nouvel obstacle vaincu sans qu'il y ait une ombre d'objection rationnelle possible, et ne pouvant l'être que par l'entrée du sol à la propriété collective.

Sous le régime du sol appartenant à la propriété collective, la grande et la petite culture sont toujours mises en pratique, selon que l'une ou l'autre est plus ou moins avantageuse et à la société et aux individus, dont les intérêts sont alors toujours essentiellement les mêmes. Voilà ce nouvel obstacle vaincu, sans qu'il y ait l'ombre d'une objection rationnelle possible, et ne pouvant l'être que par l'entrée du sol à la propriété collective.

Sous le régime du sol appartenant à la propriété collective, le produit brut le plus grand possible relativement aux besoins de la société est toujours le produ t net le plus grand possible : parce que ce produit brut est toujours le plus utile à la société, et qu'alors l'intérêt des individus est toujours identique à celui de la société. Voilà ce nouvel obstacle vaincu sans qu'il y ait l'ombre d'une objection rationnelle possible, et ne pouvant l'être que par l'entrée du sol à la propriété collective.

Sous le régime du sol appartenant à la propriéte collective, et avec les finances résultant de ce régime, il est évident qu'un système général de défrichement, de dessèchement, d'irrigation et de canalisation se trouve immédiatement établi et porté aussitôt que possible au plus haut point de perfection que puisse permettre le développement des connaissances. Voilà ce nouvel obstacle vaincu, sans qu'il y ait l'ombre d'une objection rationelle possible, et ne pouvant l'être que par l'entrée du sol à la propriété collective.

COLINS.

(*La suite à demain.*)

Bourse de Paris du 28 mai.

La prudence avait été le principal motif de la faiblese des cours de la bourse, de la fin de la Bourse de samedi, on ne voulait pas courir les chances des événements qui pouvaient surgir jusqu'à la bourse du lundi. Déjà hier, dimanche, les spéculateurs, réunis au passage de l'Opéra, se montraient fort rassurés, et ils demandaient à 84 50 la rente 5 0[0 qui avait fermé la veille à 83 50 et on s'attendait à une nouvelle hausse pour aujourd'hui.

Avant la Bourse la rente était faible. On répandait le bruit que des rassemblements nombreux entouraient l'Assemblée législative. Le 5 0[0 0tait tombé à 83 60 et 83 50.

Une heure. — Il y a eu d'assez fortes ventes dès le début du parquet. Le 5 p. 0[0 a fléchi de 83 25. On faisait craindre que beaucoup d'agents de change ne refusassent les reports au moment de la liquidation. Cependant comme les demandes au comptant étaient assez nombreuses, la rente s'est relevée peu à peu.

Deux heures. On est revenu à 84, mais ce cours s'est tenu difficilement. Le parquet paraît craindre autant une rehausse à 90 qu'une nouvelle baisse à 80. Il voudrait que la liquidation pût se faire vers 84 parce que ce cours est à peu près le prix moyen du mois.

On annonce que l'Assemblée actuelle doit rester jusqu'à ce que la chambre ait formé son ministère définitif. On parle de M. le maréchal Bugeaud, comme devant avoir la présidence du conseil sans portefeuille.

1 *heure.* — La rente est restée en baisse à 83 40, parce qu'on a dit que les rassemblements étaient devenus plus compacts autour de la Chambre, et que des cris nombreux de vive l'amnistie ! avaient été proférés.

Le 3 0[0 a fermé au comptant avec 30 c. de hausse à 53-55. Le 5 0[0 a fléchi de 30 c. à 83-45. La banque a monté de 10 fr. à 2,210.

Orléans reste sans changement à 7 60 ; le Hâvre à 2 55; Versailles (rive gauche), à 165; Bale à 100; le Nord à 418 75; Rouen a fléchi de 10 à 5 10 ; Versailles de 2 50 c. à 190; Marseille, de 7 50 à 297.

Marseille a monté de 1 25 à 193 75; Bordeaux de 2 50 à 402 50; Nantes de 1 25 à à 312 50; Strasbourg de 1 25 à 363 75.

Quatre heures après la bourse, le 5 0[0 faisait 83 30.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0[0 j. du 22 mars. .	83 60	84 »	83 30	83 45	83 75
4 1[2 0[0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	» »
4 0[0 j. du 22 mars. .	67 »	» »	» »	67 »	62 50
3 0[0 j. du 22 déc. . .	54 »	54 »	53 50	53 55	53 25
Action de la Banque.	2200 »	2225 »	2210 »	2210 »	2200 »
Obligations de la Ville	1200 »	» »	» »	1200 »	1200 »
4 canaux avec prime.	1000 »	» »	» »	1000 »	1000 »
4 can., Act. de jouis...	» »	» »	» »	» »	60 »
Bourgogne, j. d'avril.	820 »	» »	» »	820 »	800 »
Bourgogne, Act. de j.	» »	» »	» »	» »	» »
Caisse hypothécaire..	135 »	» »	» »	135 »	130 »
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2800 »	» »	» »	2800 »	2700 »

CHEMINS DE FER.	1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT. Saint-Germain,	» »	» »	420 »
Versaille, R. D.	192 50	190 »	192 50
Versailles, R. G.	165 »	165 »	165 »
Paris à Orléans,	760 »	760 »	760 »
Paris à Rouen,	530 »	510 »	520 »
Rouen au Havre,	255 »	255 »	255 »
Avignon à Marseille,	195 »	193 75	192 50
Strasbourg à Bâle,	100 »	100 »	100 »
Du Centre,	302 50	297 50	305 »
Amiens à Boulogne,	» »	» »	» »
Orléans à Bordeaux,	400 »	402 50	400 »
Du Nord,	422 »	418 75	418 »
Paris à Strasbourg,	365 »	363 75	362 50

LE RÉDACTEUR GÉRANT,
EUGENE CARPENTIER.

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Ce, rue Bergère. 07